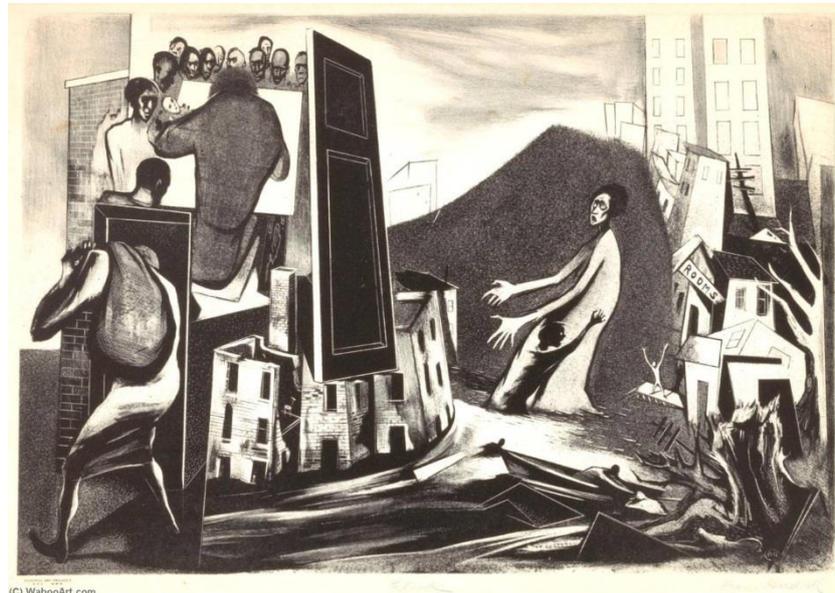




MASTER 1

Mention Géographie et Aménagement
Spécialité Géographie des changements
Environnementaux et Paysagers

RAPPORT DE STAGE



« Inondations » de Boris Gorelick, 1941.

« Inondation, je me prépare en famille »

Élaboration, expérimentation et évaluation d'une démarche
de sensibilisation

LOUW Dorian

Sous la direction de :

Soutenue le 6 septembre 2019

Maitre de stage : **BREINIG** Thomas – SMIVAL

Enseignants-tuteurs : **ANTOINE** Jean-Marc & **PELTIER** Anne – UT2J

Remerciements

La réalisation de ce rapport a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à Monsieur Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL pour sa confiance et sa disponibilité. À Monsieur Thomas BREINIG, Directeur du SMIVAL, pour sa confiance, son accueil, sa disponibilité, ses conseils et son engagement à mes côtés. Mesdames Jade BOSCHE et Pauline QUINTIN pour leur patience, leurs conseils et leur attention à mon égard. Mme Geneviève HUC et Mme TEYSSANDIER pour leurs temps et conseils. A l'association des sinistrés de la Lèze. Ainsi que toute l'équipe municipale de Saint Sulpice-sur-Lèze, de Labarthe-sur-Lèze, des communes du bassin versant et les habitants de la vallée ayant participé de près comme de loin.

Je désire aussi remercier mes professeurs du département de Géographie de l'Université de Toulouse Jean Jaurès, Madame Anne PELTIER et Monsieur Jean-Marc ANTOINE qui m'ont accompagné et conseillé tout au long de ce stage et de l'année universitaire. Ainsi que toute l'équipe pédagogique du Master GEP, pour la qualité du savoir offert.

Je tiens à remercier spécialement mes camarades de classe, et en particulier Florent VALLADE et Zoé CORBIN vers qui je pouvais me tourner pour échanger, débattre, partager idées, bibliographie et conseils en SIG.

Je voudrais finir par exprimer toute ma reconnaissance envers ma famille, mon père, ma mère et mon frère. Rémy et Nathie, habitant Labarthe-sur-Lèze. Ainsi que mes proches amis, qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Et surtout m'ont, tous écouté étaler les étapes importantes et l'intérêt que j'ai porté à mon stage. Merci.

À Mario,

Sommaire

Remerciements	3
Résumé.....	6
Introduction.....	7
Face aux inondations en vallée de la Lèze, une réponse collective s’organise	9
I. Le bassin versant de la Lèze	9
1.1. Une situation géographique étroite et étendue.....	9
1.2. Des facteurs géomorphologiques, hydrologiques et climatologiques.	10
1.3. Un contexte social support de vulnérabilité.....	11
1.4. La construction du risque dans la vallée.....	13
II. Le SMIVAL.....	15
2.1. En réaction aux évènements de 2000.....	15
2.2. Compétences	15
2.3. PAPI d’intention 2019-2022	16
2.4. Partenaires et financements.....	16
Objectifs et problématiques de la préparation des familles à la gestion des inondations	17
I. La réduction de la vulnérabilité.....	17
II. Concepts et notions clés en matière de crise et psychologie environnementales.....	18
III. Problématique et hypothèses.	19
3.1. Les défis de l’acceptation sociale.....	19
3.2. ... et de la mobilisation des élus locaux.....	20
3.3. ...dans le respect du cadre réglementaire.	20
3.4. Comment mobiliser autour de la prévention et de l’anticipation du risque ?	21
Matériels et Méthodes.....	22
I. Élaboration d’une démarche favorable à la préparation des familles.	22
1.1 Le défis de la communication sur le risque	22
1.2. Proposition d’une trame d’entretien.....	22
1.3. Conception du livret support	23
1.4. Le réseau interne comme base de contact.....	24
1.5. Structure de l’entretien avec la famille	25
2.6. <i>Verbatim</i> et retour des familles pour une évaluation	26

Résultats et interprétations	28
I. Les entretiens.	28
1.1. Un échantillon au profil vulnérable	28
1.2. Une démarche bien accueillie.....	29
1.3. Tentative d'analyse sémantique :.....	30
« La peur de la montée des eaux »	30
II. Évaluation de l'impact de la démarche	32
2.1. L'existence de déterminants territoriaux ?.....	32
2.2. Un impact dans l'ensemble encourageant.	34
2.3. L'acceptation individuelle du risque :	40
Un processus complexe.	40
III. Critique de la démarche	42
3.1. Les plus.....	42
3.2. Les moins.....	42
3.3. Aller plus loin.....	43
Conclusion	44
Bibliographie	46
Annexes	49

Résumé

Le sujet du projet porte sur la réduction de la vulnérabilité individuelle face au risque d'inondation en vallée de la Lèze. Ce document vise à présenter la démarche mobilisée pour concevoir une campagne de sensibilisation auprès des familles sur le risque d'inondation. Elle y intègre les défis de la communication sur le risque et celui de la mobilisation des acteurs concernés par la gestion de crise. Le travail réalisé se base sur la notion d'acceptation du risque et le concept d'engagement. Le rapport détail le matériel et méthode employés pour la formalisation de la démarche, justifie le choix de l'entretien en face à face et du dialogue comme principaux outils. Il y est présenté la conception d'un livret de diagnostic de vulnérabilité, support des entretiens, et les moyens de l'évaluation de la démarche par un retour des familles. Les résultats obtenus sont développés suite à la réalisation du projet. Des pistes de réflexions et de poursuite sont proposées en fin de document.

The subject of the project is the individual vulnerability reduction to the risk of flooding in Lèze Valley. This document presents the awareness campaign for families. It integrates the challenges of communication and mobilisation of stakeholders in crisis management. The work is on the notion of risk acceptation and the engagement concept. The report details the material and method used for the formalisation of the approach, justifies the choice of face-to-face interviews and dialogue. It's presented the design of a booklet, support for the interview. And gait evaluation methods by returning families. The results are elaborate following the realisation of the project. Reflection and continuation ways are proposed at the end.

Introduction

Les risques d'inondation représentent un des risques majeurs les plus présents en France. En effet, d'après le Commissariat général au développement durable, en 2006, 9% de la population française serait exposée. Une commune sur deux connaîtrait des problèmes d'inondation. La (re)connaissance des aléas est donc une nécessité pour l'anticipation et la gestion des inondations. Cette connaissance, par l'étude des caractéristiques hydrauliques des bassins versants, permet par ailleurs, une meilleure information du public par les services communaux. Elle permet de caractériser les risques en fonction de leurs origines (crue par débordement de cours d'eau, ruissellement, coulées de boue, érosion, etc.) et ainsi de créer des campagnes d'information adaptées. Cependant l'occurrence des événements a un effet sur la mémoire du risque. Ce qui implique directement la perception du risque par les habitants d'un bassin versant. Pour un territoire sujet à cet aléa, la connaissance des phénomènes est donc vitale pour la gestion de crise et la formalisation des plans d'action au sein des Plans Communaux de Sauvegarde.

La vision cartésienne a largement participé à la croyance de la maîtrise des aléas naturels par l'Homme. En effet, digues, casiers et autres écrêteurs de crues rassurent les populations exposées. Cependant, l'urbanisation des zones inondables, l'imperméabilisation des sols, la modification des hydrosystèmes, de la topographie et de la biogéographie et l'évolution des pratiques agricoles exacerbent les phénomènes de crue, les rendant plus intenses et par effet induit, augmentent les enjeux. Lorsque les aménagements destinés à diminuer la vulnérabilité d'un territoire face aux crues ne permettent qu'une limitation de l'impact, la gestion des risques n'est plus seulement une question d'aménagement d'ouvrage, mais aussi une question d'anticipation sociale.



Inondation de Labarthe sur Lèze, juillet 2018. Source : SMIVAL

L'anticipation d'une crise majeure se réalise donc à plusieurs échelles. Du ministère de l'Intérieur aux communes, en passant par les préfetures et autres acteurs associés à la gestion de crise (DDT, associations, sécurité civile, etc.), le travail d'anticipation réside notamment sur la préparation aux éventuelles perturbations.

C'est dans ce contexte que la place des citoyens dans la gestion de crise tend à être de plus en plus prise en considération. Au cœur d'un système institutionnel de gestion des situations de crise, le citoyen est responsable de sa propre sécurité, comme l'affirme la loi du 3 août 2004. Aujourd'hui les services publics visent une certaine acceptation du risque par les populations. Cette



Niveau des eaux de la crue de Juin 2000 chez des particuliers
D. Louw

acceptation permettrait en effet de limiter les effets psychotraumatiques des inondations sur les individus. Et cela notamment grâce à l'anticipation par la préparation.

La démarche présentée a pour objectif de favoriser la préparation des familles aux risques d'inondation en les engageants dans des actions anticipatoires. Elle permettrait par ailleurs d'évaluer l'impact de la préparation sur l'acceptation du risque.

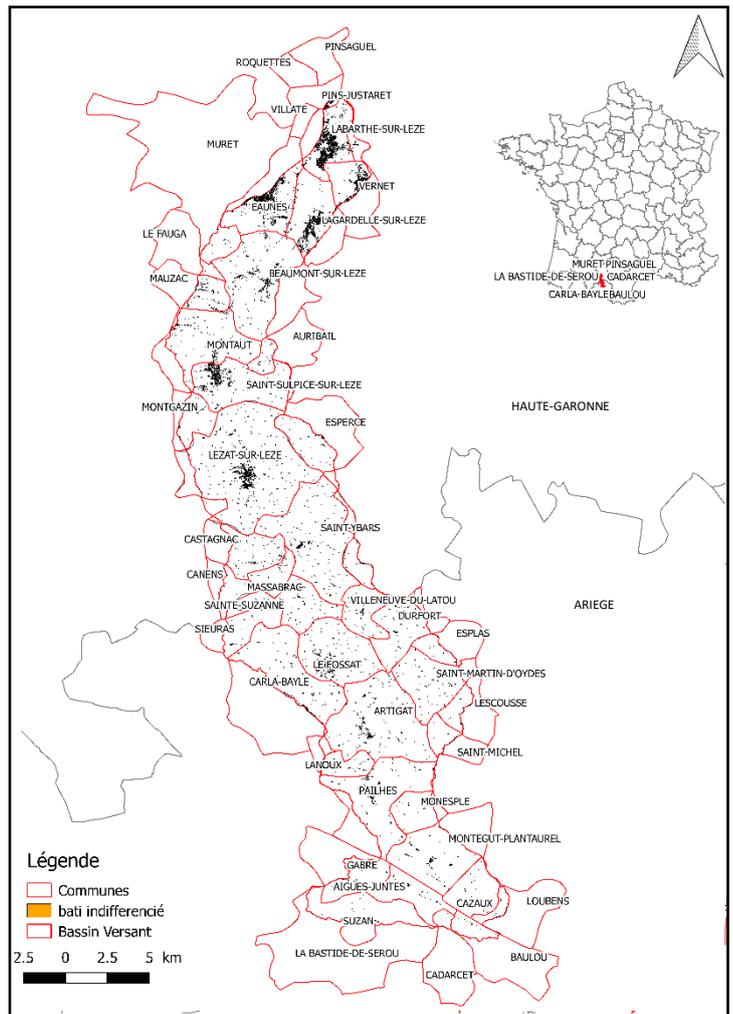
Après une contextualisation et une description du territoire d'action, nous aborderons la problématique et les objectifs de la préparation des familles face aux inondations. Suite aux développements théoriques, la méthode mobilisée pour concevoir une démarche de prévention sera présentée ainsi que les moyens de son évaluation et ses effets. L'analyse des résultats sera développée dans une quatrième partie.

Face aux inondations en vallée de la Lèze, une réponse collective s'organise

I. Le bassin versant de la Lèze

1.1. Une situation géographique étroite et étendue

La vallée de la Lèze est située entre les bassins versants de la Garonne à l'ouest, et de l'Ariège à l'est. Étroit et étiré sur 52 km depuis le massif du Plantaurel, La Lèze prend source en amont du lac de Mondély sur la commune de Labastide-de-Sérou, le bassin versant de la Lèze couvre une superficie de 350 km². Son profil altimétrique varie de 700 à 160 mètres. Il est caractérisé par un important relief colinéaire au Sud et de part et d'autre du bassin. Plus au Nord la plaine alluviale se dessine jusqu'à la confluence avec l'Ariège, sur la commune de Labarthe-sur-Lèze. La Lèze représente un linéaire total de 70 km et compte plus de 40 affluents directs, formant eux même de petits sous bassin versant. Le calcul du coefficient de compacité (Kg) permet de définir le réseau hydrographique du bassin versant comme un bassin versant de type « peuplier » : bien plus long que large.

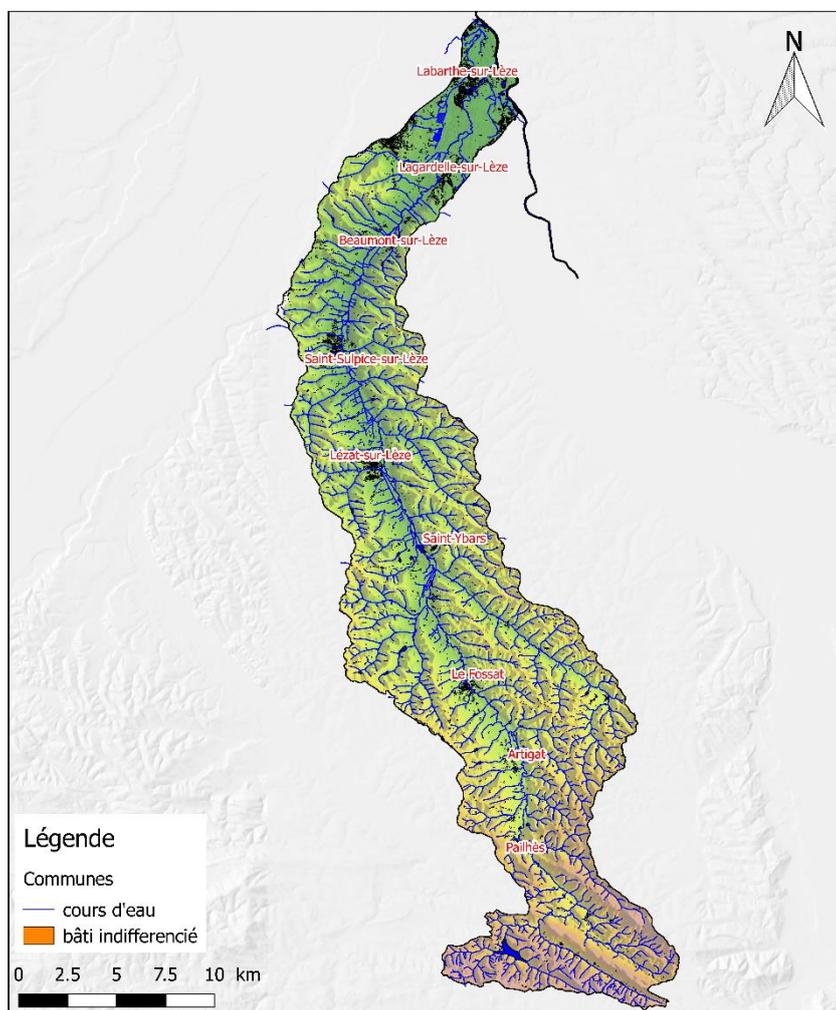


Les communes du bassin versant de la Lèze et du SMIVAL

Dorian Louw

1.2. Des facteurs géomorphologiques, hydrologiques et climatologiques.

Culminant à 1 011m d'altitude, le massif du Plantaurel, dans lequel la Lèze prend sa source fait partie du piémont calcaire des Pyrénées. La partie supérieure du bassin se caractérise par une alternance de crêtes et de chaînons calcaires parallèles à l'axe des Pyrénées. Plus en aval, le bassin versant se caractérise par les molasses du bassin aquitain, communément appeler « les côteaux ». Ces formations argilo-limoneuse sont à certains endroits entrecoupés de formations calcaires et ont une altitude comprise entre 250 et 400 m. Ces coteaux encadrent la plaine de fond de vallée marqué par l'agriculture irriguée (Biarneix,



La Lèze et ses affluents

Dorian Louw

2011). À partir de Beaumont-sur-Lèze, la vallée s'étend en plaine alluviale et rejoint celle de l'Ariège. Le bassin versant est caractérisé par un relief collinéen avec des pentes moyennes à fortes (supérieure à 15%). De plus dans l'ensemble, la Lèze est surélevée par rapport à sa plaine ce qui présente une situation favorable aux débordements (SMIVAL, 2010). Les trois stations hydrométriques de la Lèze se caractérisent par des modules faibles, soit environ 2m³/s à Labarthe-sur-Lèze. Les crues importantes, soit cinquantennales, peuvent atteindre un débit de 110 m³/s à 144m³/s pour la crue de Juin 2000 (crue de référence pour les plus hautes eaux connues).

L'uniformité géologique du bassin est un facteur aggravant des coulées de boues et ravinements, et donc des inondations, car elle accentue la vitesse de ruissellement depuis les versants vers le fond de vallée (SMIVAL, 2010).

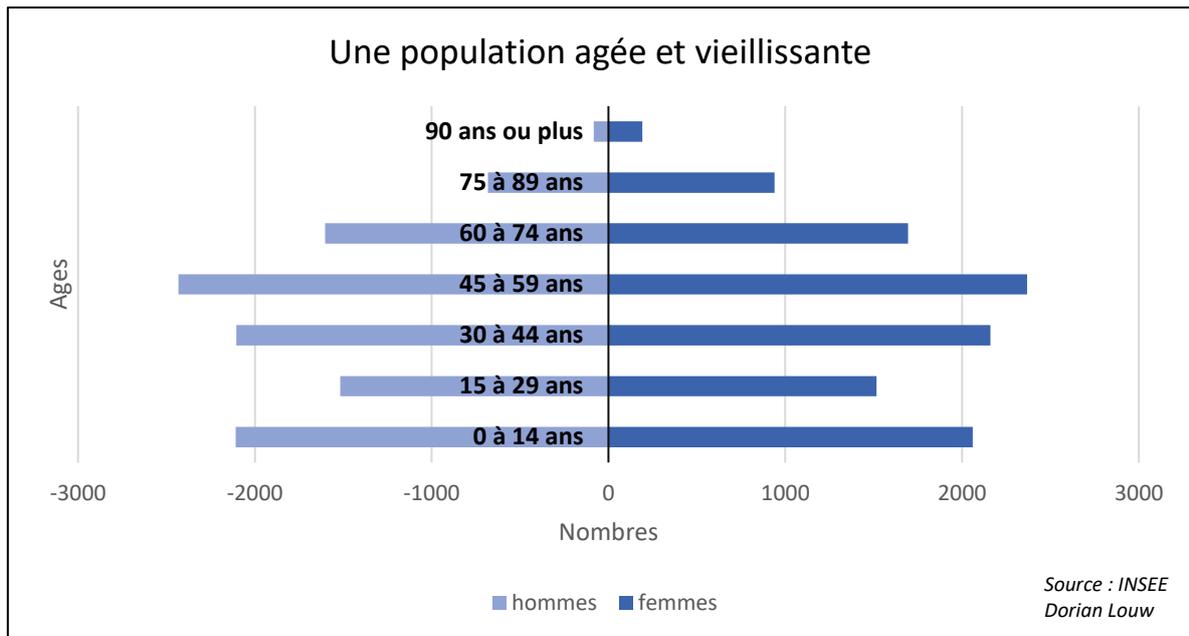
Le climat de cette zone est le résultat d'influences atlantiques et montagnardes avec une forte hétérogénéité du territoire. Le Sud appartient au front orographique pyrénéen (élévation de la masse d'air liée au relief) qui s'accompagne de précipitations abondantes (1000 mm/an). Plus en aval vers le Nord, les précipitations moyennes annuelles sont inférieures à 80 mm/an. Les précipitations journalières maximales (de 40 mm à 60 mm) des événements pluvio-orageux sont fréquentes et peuvent générer des crues locales à fort impact (SMIVAL). Les coteaux du bassin sont sujets à des crues de régime torrentiel provenant des affluents de la Lèze. Le fond de vallée, soit le lit majeur de la Lèze est soumis à des crues fluviales. 1875, 1932, 1952, 1977, 2000, 2007 et 2018 sont ainsi les événements les plus marquants de la vallée.



Inondation de Juin 2000 sur la commune de Beaumont sur Lèze. Source : SMIVAL

1.3. Un contexte social support de vulnérabilité

La population des communes regroupées au sein du bassin versant de la Lèze est de 24 038 habitants (recensement de 2015, source : INSEE), soit une densité de 67 habitants/km². La pyramide des âges nous permet d'apprécier la composition de la population du bassin versant :

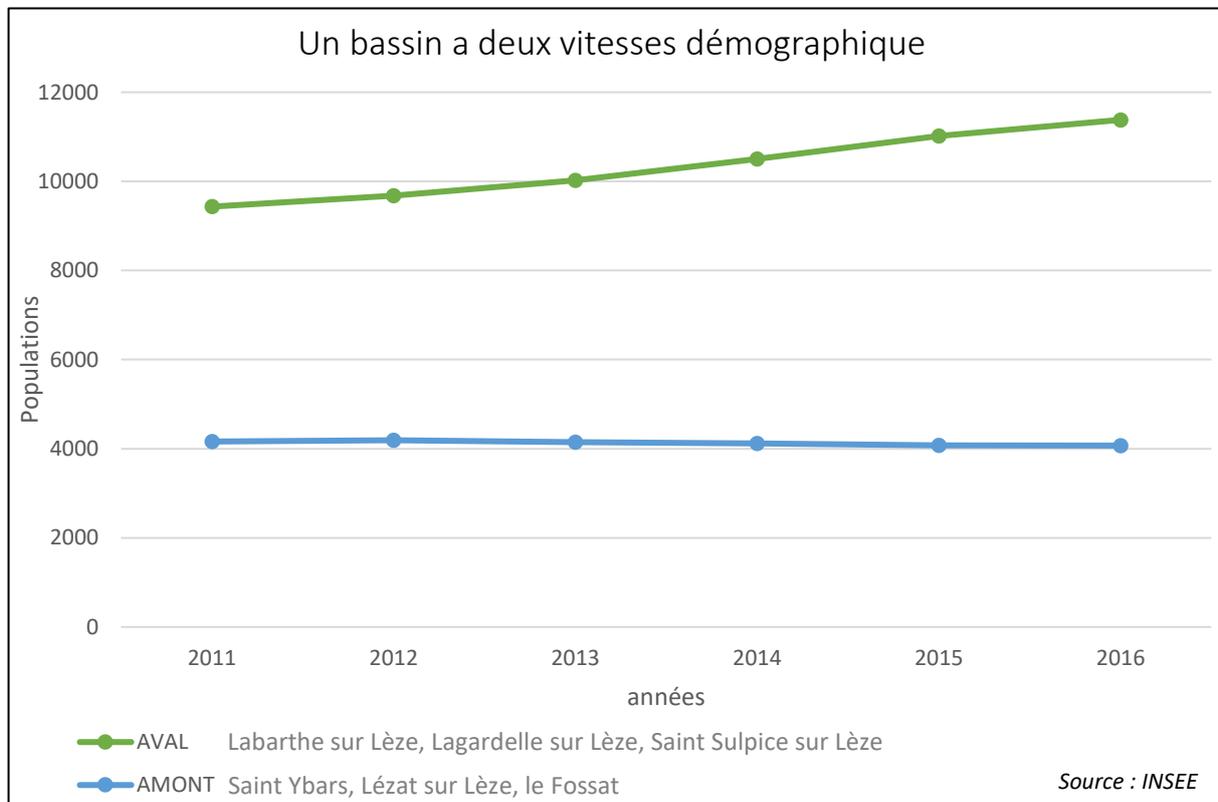


Entre la forme d'une 'Pagode' et d'une 'Toupie', le graphique nous aide à déduire un fort taux de natalité avec une espérance de vie élevée. Cependant, il apparaît une tendance au vieillissement de la population et un solde migratoire négatif des 15-29 ans. Ces indices permettent de penser la composition de la population en fonction des vulnérabilités. En effet, les personnes âgées de 0 à 14 ans et les personnes de plus de 75 ans sont considérées comme les personnes les plus vulnérables. La pyramide des âges permet de commencer à déterminer la vulnérabilité d'un territoire en fonction de la composition de sa population.



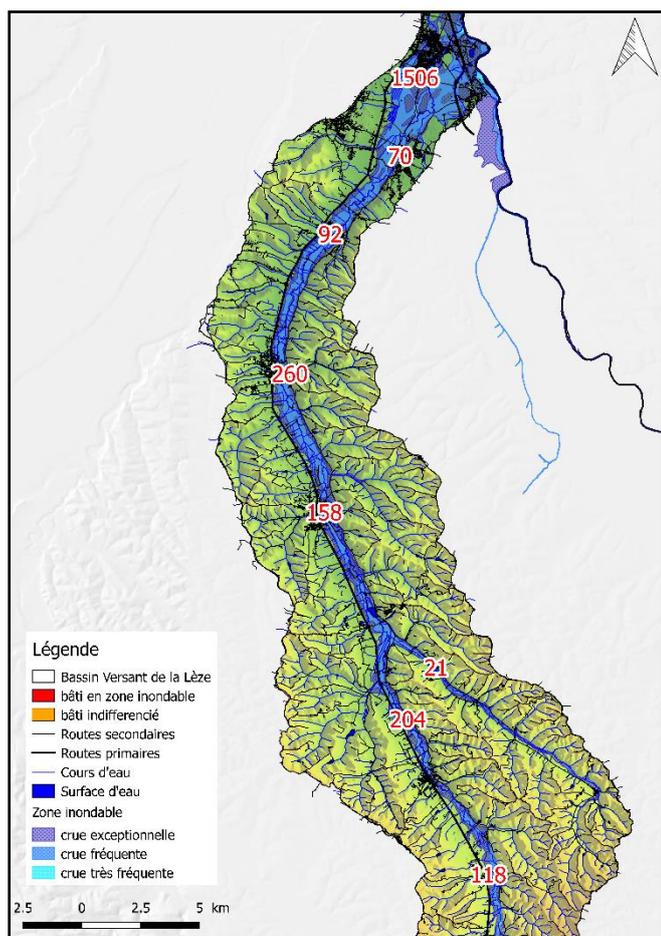
Intervention des services de secours à Lézat sur Lèze en juillet 2018. *Source : La Dépêche*

Même si les communes ne sont pas égales, dans l'ensemble de la vallée, la tendance est à l'accroissement de la population. Avec, cela dit une importante différence entre les départements de la Haute-Garonne et l'Ariège. La proximité de Toulouse au Nord du bassin profite énormément aux villes situées dans sa proche périphérie.



1.4. La construction du risque dans la vallée

La vulnérabilité d'un territoire n'est pas un état figé. Il varie au cours du temps et est intimement lié aux choix de développement. Par exemple le développement de zone industrielle sur un territoire engendre des risques industriels. Pour la vallée de la Lèze, l'expansion des zones d'habitat sur les terres inondables représente le risque le plus important.

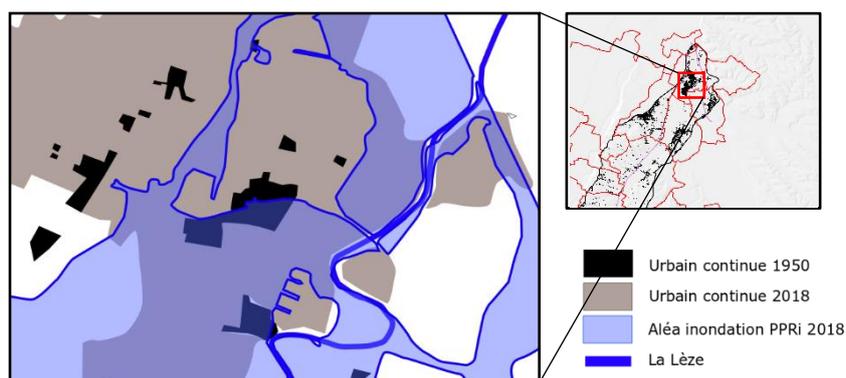


Dorian Louw

Exposition du bâti aux inondations en vallée de la Lèze

Du nord au Sud, nous pouvons voir une différence d'exposition du bâti aux inondations. Labarthe-sur-Lèze représente la ville la plus exposées aux inondations avec 1 506 bâtiments en zone inondable. Soit environ 64 % des bâtiments indifférenciés. Saint-Sulpice-sur-Lèze totalise 260 bâtiments en zone inondable, 158 pour Lézat-sur-Lèze, et 204 au Fossat. Nous pouvons voir que la vulnérabilité territoriale est inégalement répartie sur le territoire, le Nord connaissant une croissance démographique plus importante.

Schéma de l'étalement urbain de Labarthe de 1950 à aujourd'hui et le risque d'inondation



En plus de 60 ans, Labarthe se serait étendu de plus de 3 kilomètres carrés.

Source : Géoportail
Dorian Louw

Pour le cas de Labarthe sur Lèze c'est son expansion urbaine qui peut être considérée comme facteur accroissant les enjeux. L'urbanisation s'est accompagnée de nombreux travaux de mise aux normes des terrains (modification topographique, busage de fossé, etc.). En plus de

l'imperméabilisation des sols par les revêtements, ces travaux engendrent des perturbations du système hydrographique (modification des chenaux de ruissellement, etc.). Cette dynamique est cependant ancienne, les cartes d'états-majors présentent une rectification du cours de la Lèze à certains endroits. Ces facteurs conjugués exacerbent les phénomènes de crue. Par ailleurs l'étalement urbain de Labarthe-sur-Lèze répondait et répond encore aujourd'hui à une forte demande de logement. En effet, comme vu précédemment Labarthe-sur-Lèze, est la ville du bassin versant enregistrant la plus forte croissance démographique : + 4.2% entre 2015 et 2016. Son étalement, en plus de favoriser les inondations, localise des populations vulnérables au sein de zones sujettes aux crues de la Lèze.

II. Le SMIVAL

2.1. En réaction aux évènements de 2000

Suite à la crue de juin 2000, la prise de conscience d'intégrer l'ensemble du bassin versant de la Lèze se concrétise par la création d'un seul organisme de gestion entre les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. L'originalité d'un syndicat interdépartemental permet une gestion cohérente entre l'amont et l'aval du bassin, d'intégrer toutes les parties prenantes et les acteurs en lien avec la ressource 'eau' et avoir une vision globale des intérêts, enjeux et besoins de la vallée.

2.2. Compétences

Le SMIVAL détient depuis le 1^{er} janvier 2018 les compétences, liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations. Celles-ci se déclinent en missions :

- L'aménagement du bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- La défense contre les inondations et contre la mer.

Il détient une compétence optionnelle : « Mise en valeur, gestion, satisfaction d'un usage qualitatif (contrôle des pollutions) et quantitatif (gestion d'étiage) ».

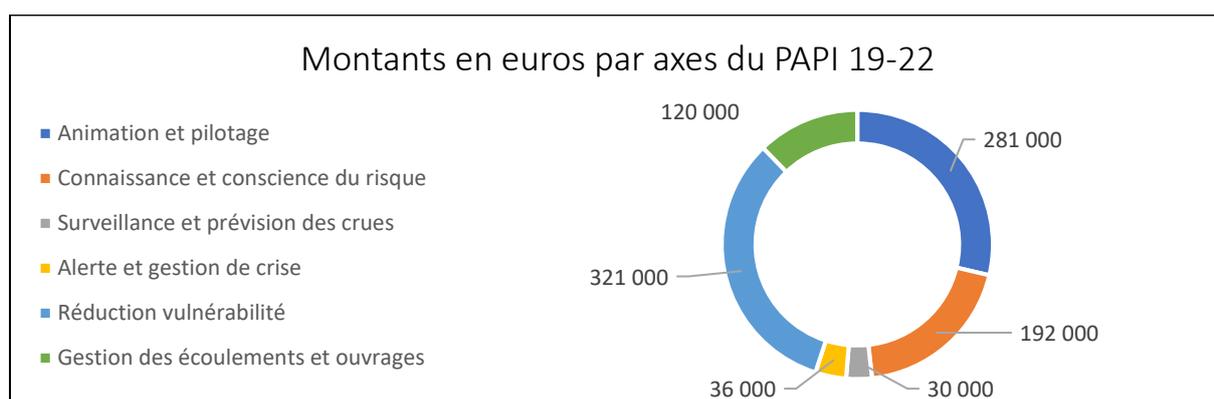
Le Comité syndical du SMIVAL représente l'organe de décision. Il délibère le programme annuel d'actions et vote les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il est constitué de 28 délégués titulaires et 15 suppléants, élus par les collectivités et équitablement répartis entre l'Ariège et la Haute-Garonne.

Le Comité syndical élit les membres du bureau au nombre de onze, un président et dix vice-présidents. Ils représentent le syndicat et sont chargés de préparer les réunions et de mettre en application les décisions votées.

L'équipe du SMIVAL est composée de quatre agents représentant 3,2 équivalents temps plein. L'équipe interne met en œuvre les actions votées par le Comité syndical, assure la gestion administrative du Syndicat et le pilotage des travaux et des études. Elle peut avoir recours à des prestataires externes pour réaliser des tâches spécialisées telles que les travaux, l'ingénierie et les études spécifiques.

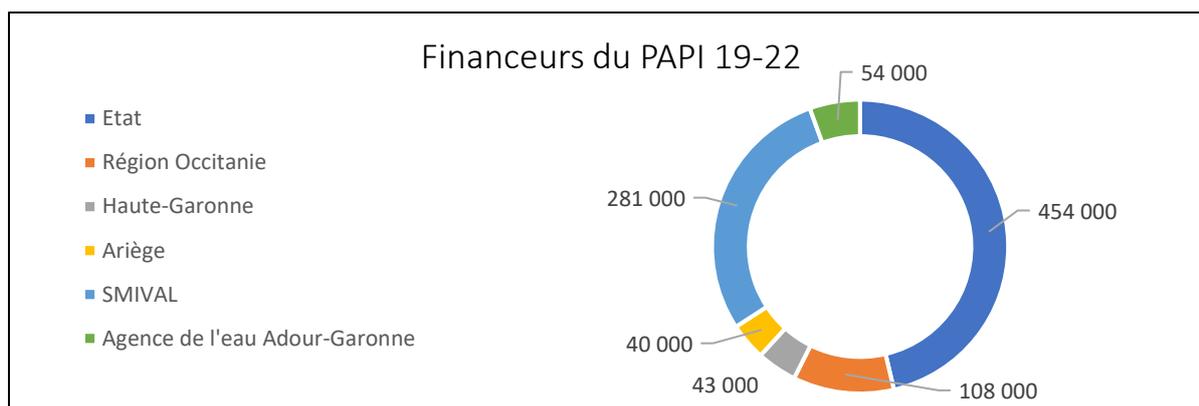
2.3. PAPI d'intention 2019-2022

La mission s'intègre dans les actions menées par le SMIVAL et dans le PAPI d'intention 2019-2022. Notamment dans l'axe 3 du programme : « Action de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ». Dans cet axe, le thème A correspond à l'action d'informer le public pour développer la conscience du risque et réduire la vulnérabilité.



2.4. Partenaires et financements

Les collectivités de la Haute-Garonne contribuent à hauteur de 80% et celles de l'Ariège à 20%. Cette répartition traduit une solidarité financière au sein de la vallée en s'appuyant sur la distribution des enjeux à protéger. Au sein de chaque département, chaque collectivité participe proportionnellement à son nombre d'habitants.



Objectifs et problématiques de la préparation des familles à la gestion des inondations

I. La réduction de la vulnérabilité.

La vulnérabilité individuelle constitue depuis plusieurs années une des pistes de progrès comme promu au plan national pour favoriser la résilience des populations et des territoires. Le projet constitue une première étape parmi les actions de réductions de vulnérabilité prises dans le PAPI 2019-2022. En effet les crues passées auraient occasionné chez certaines personnes des impacts psychotraumatiques allant parfois jusqu'au déménagement du foyer.

L'objectif de la démarche « Inondation, je me prépare en famille » est de favoriser la résilience des familles face aux inondations en les incitant à se préparer à la gestion de crise. La proposition faite aux familles consiste en la réalisation d'une démarche engageante sous la forme d'un entretien d'environ une heure et quart pour aborder la question du risque d'inondation et leur préparation à la gestion de crise. Cette démarche consiste à les accompagner dans la réalisation d'un autodiagnostic portant sur l'organisation familiale et l'anticipation. Cet accompagnement se formalise par :

- 1/ une prise de contact,
- 2/ un entretien avec passage d'un livret,
- 3/ un questionnaire d'évaluation de la démarche.

L'entretien permet d'apporter des éléments d'information sur les inondations et de répondre aux questions sur le SMIVAL et les actions menées à l'échelle de la vallée en matière de

prévention des inondations, favoriser les échanges d'informations ascendantes et descendantes et les questionnements, répondre aux interrogations, aux rumeurs, même vieilles de 19 ans.

La démarche vise à provoquer des changements comportementaux en développant des stratégies actives de faire face, éviter la sidération en aidant les familles à réfléchir à leur propre sécurité.

La démarche engagée avait donc trois objectifs :

- L'élaboration d'une méthode,
- L'expérimentation auprès d'un panel restreint de familles,
- L'évaluation de la méthode et des résultats.

II. Concepts et notions clés en matière de crise et psychologie environnementales.

La définition des aléas naturels comme des « caractéristiques d'un phénomène potentiellement dommageable de source naturel, la probabilité d'occurrence et d'intensité dans une région au cours d'une période » (D. PROVITOLO) sert de support pour le discours informatif de la campagne. Il permet de poser la vulnérabilité comme la « sensibilité globale d'une société à un ou des aléas, l'importance des dommages subis, la capacité de réaction de cette société face aux aléas. » (G. HUGONIE). Cette définition pourrait être complétée par un état non figé et variable au cours du temps.

La résilience des familles repose sur des facteurs soulevés par les travaux de Karine WEISS, F. GIRANDOLA et de L. COLBEAU-JUSTIN. Elles définissent les capacités comme les « capacités existantes des individus », les possibilités comme « les moyens mobilisables par les individus » et le coping comme « stratégie active ou passive de faire face. » Par ailleurs les définitions portées par Karine WEISS et COLBEAU-JUSTIN ont permis la conception du livret à destination des familles et l'analyse des entretiens. En effet chaque question du livret fait écho à ces définitions.

Il est alors question de mobiliser les capacités d'adaptation des groupes sociaux et des individus tels définis par le dictionnaire de la psychiatrie : « Ensemble des phénomènes qui permettent la mise en accord et l'interaction harmonieuse d'un organisme, et plus

généralement, d'un individu, avec de nouvelles conditions d'environnement, en particulier des circonstances éprouvantes. ».

Pour augmenter l'effet d'une démarche de prévention sur les individus, mobiliser la notion d'engagement permet de responsabiliser les personnes, car l'engagement correspondrait, dans une situation donnée, aux conditions dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisé, condition de réalisation d'un acte qui, dans une situation donnée, permet à un attributeur d'opposer cet acte à l'individu qui l'a réalisé. (R-V Joule & J-L Beauvois). Cependant la notion d'engagement est intimement liée à la perception du risque. Il s'avère donc important de prendre en compte cette perception et l'acceptation du risque par les familles.

Les travaux déjà réalisés sur la thématique de la protection individuelle en cas de crise ont permis de réaliser un « tour d'horizon ». À l'échelle nationale, le PFMS développé par l'ORSEC permet de visualiser un livret comme support pour la préparation des familles. À l'échelle départementale, les comptes rendus à propos d'ateliers sur l'aspect psychologique des crues, avec notamment la participation de Karine WEISS, chercheuse à l'université de Nîmes en psychologie sociale et environnementale. Les rapports ont permis une approche par la perception du risque et soulignent l'importance de l'opposition entre le « risque réel » et « risque perçu ». L'échelle régionale permet de prendre exemple sur le pourtour méditerranéen. Les événements cévenols obligent les territoires à une préparation exemplaire. Le CYPRES et le CEPRI ont développé de nombreux outils (guides méthodologiques : gestion de crise, campagne d'information, etc.) à destination des décideurs, des élus et des habitants pour se préparer aux événements de crue.

III. Problématique et hypothèses.

Le projet pose la question de l'effet d'une action de sensibilisation auprès des familles. Comment une démarche de sensibilisation auprès des familles peut être favorable à la réalisation de stratégies d'action et d'organisation ? Un exercice préparatoire permet-il de mieux accepter le risque ?

3.1. Les défis de l'acceptation sociale...

La démarche et notamment le livret ont attiré l'attention de l'association des sinistrés. Les avis sur les aspects positifs de la démarche et les craintes de faire « peur » ont pu être entendus. Le

passage du livret durant un entretien auprès des familles à rassuré. La rencontre avec l'association des sinistrés a débouché sur la proposition de mise en relation avec des familles concernées.

3.2. ... et de la mobilisation des élus locaux...

La présentation du projet est alors réalisée lors d'une réunion du Bureau du SMIVAL. L'entretien avec 6 membres du bureau permet de finaliser l'articulation entre sécurité individuelle (PFMS) et la sauvegarde collective (PCS), mais aussi de récolter les avis sur la démarche des parties prenantes.

3.3. ...dans le respect du cadre réglementaire.

La démarche et le « livret support » furent présentés lors d'une rencontre avec la cheffe de service du SIRACEDPC (Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile). Le SIRACEDPC invite à mettre en évidence la notion de conduite à tenir (CAT) : face à une situation de crise, chaque citoyen doit s'interroger sur la conduite à tenir sur la base de son évaluation du moment : « *est-ce que j'évacue ou est-ce que je me mets en sécurité ?* ». L'appréciation des individus en fonction de la situation est jugée fondamentale et il convient de responsabiliser les citoyens sur leur rôle et leurs décisions : « ne pas les mater » comme le précise un élu de la vallée.

Distinguer les responsabilités individuelles des responsabilités collectives permet à la fois de les matérialiser, mais aussi à permettre leur articulation. La question soulevée est alors la position du discours institutionnel. Il s'agit alors de construire un argumentaire autour de la nécessité de se préparer. Les rencontres avec les parties prenantes de la gestion de crise permettent de développer cet argumentaire. Mais surtout, ces rencontres permettent de continuer à formaliser l'articulation des PFMS avec les PCS et la réponse de la sécurité civile. D'un point de vue législatif, la loi du 3 août 2004, relatif à la modernisation de la sécurité civile et structuré autour de 4 idées offre justifications à la démarche.

- « *La sécurité civile doit être l'affaire de tous (sensibilisation des populations, apprentissage généralisé des gestes de secours, nouvel élan pour le volontariat chez les pompiers, redéfinition du rôle des associations, ...).* »

- « *Mieux se préparer aux risques (création d'un Conseil national de sécurité civile, simplification des plans d'urgence et de secours, création de plans communaux de sauvegarde, renforcement des obligations des services publics et opérateurs de réseaux pour garantir la continuité du service et l'information des populations, ...)* »
- « *Stabiliser l'institution des services d'incendie et de secours dans le cadre du département (création d'une conférence nationale des services d'incendie et de secours composée de représentants de l'État, des élus locaux responsables des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et des sapeurs-pompiers, confirmation du statut d'établissement public local des SDIS)* »
- « *Encourager les solidarités (création d'établissements publics interdépartementaux, prise en charge par l'Etat du coût des renforts extérieurs au département sinistré, avantage de retraite en faveur des sapeurs-pompiers professionnels, amélioration du dispositif de prise en compte des difficultés opérationnelles pour les professionnels).* »

Source : <https://www.vie-publique.fr>

3.4. Comment mobiliser autour de la prévention et de l'anticipation du risque ?

Nous émettons les hypothèses qu'une famille préparée aux risques via une campagne de sensibilisation sera plus à même de trouver et de mettre en œuvre des solutions de prévention et de gestion de crise face aux inondations. La démarche encouragerait des changements d'attitudes et comportementaux des familles vis-à-vis des inondations. Cette préparation leur permettrait de mieux appréhender le risque et ainsi de renforcer sa mémoire, son acceptation et la résilience.

Matériels et Méthodes

I. Élaboration d'une démarche favorable à la préparation des familles.

1.1 Le défis de la communication sur le risque

La rencontre avec les acteurs de la gestion des inondations a permis de mobiliser des techniques de la méthode 'AGILE'. Cette méthode a par ailleurs été utilisée tout au long du passage de la démarche auprès des habitants. Elle permet en effet d'améliorer le projet en suivant trois directives :

- S'adapter aux publics et aux demandes
 - Faire réagir en temps réel, et adapter le projet à la « demande »
- Responsabiliser les parties prenantes
 - Engager et mobiliser autour d'un projet
- Raconter « des histoires »
 - Maintenir les acquis, échanger, stimuler le progrès et se concentrer sur ce qui est bien « fait »

En observant les problématiques du sujet, les choix stratégiques suivants ont été faits :

- La démarche de sensibilisation doit être engageante,
- Elle repose sur un face à face et un dialogue avec les familles,
- Pour son expérimentation, le choix est fait de se reposer sur les « participants » au haut niveau d'implication comme défini par P. O'NEILL en 2004,
- L'approche se veut personnalisée et personnalisable,
- La notion de transparence doit être une valeur véhiculée par la démarche.

1.2. Proposition d'une trame d'entretien

Pour aider à la conduite d'entretien, une trame a été rédigée. Celle-ci vise à définir un déroulement dans la manière d'aborder les personnes et d'amener à la réalisation du livret. Elle aiderait à passer les résistances en mobilisant des leviers qui permettent d'instaurer une confiance avec les interlocuteurs. Et si besoin placer des « leurres » pour encourager

l'engagement. La trame vise par ailleurs à la récolte d'informations par la prise de notes de mots clés et de *verbatim* contextualisés.

1.3. Conception du livret support

Le choix s'est porté sur la réalisation d'un livret, imprimé en format A5, distribué lors d'un entretien, il vise à être support pour le passage d'information et de message préventif. Le livret s'intègre à la trame visant à encourager la prise d'information ainsi que l'acquisition de clés de lecture par les familles.

La conceptualisation du livret a reposé sur plusieurs principes :

- De participation : dans son élaboration
- D'engagement : dans sa forme et dans la définition d'actes et de réflexes préventifs
- D'inclusivité : destiné à tout public adulte
- D'intégration : dans un système de gestion de crise plus important



Présentation du livret - Dorian Louw

Le SIRACEDPC émet les suggestions suivantes sur le document :

- Éviter le langage technocratique,
- Choisir un vocabulaire adapté au grand public (mobiliser un champ lexical plus familier et compréhensible par le plus grand nombre), pour éviter la prise de distance et favoriser le rapprochement,
- Structurer et hiérarchiser les questions, notamment introduire une hiérarchisation « avant, pendant, après ».
- Éviter certaines réponses qui apparaissent inappropriées, car susceptibles d'induire un comportement potentiellement dangereux (par exemple : « le foyer est-il détenteur d'une barque et de gilets de sauvetage ? »),
- Ajouter des liens internet de prévention et d'alerte disponible pour les habitants à intégrer à la partie « informations et contacts utiles ».
- Rappeler les comportements à adopter en temps de crue par les habitants, même s'ils peuvent parfois apparaître contradictoires (« j'évacue ou je me mets à l'abri »).

La formalisation dans le PFMS de plusieurs « seuils de réaction » doit faciliter le déclenchement de la gestion de crise.

1.4. Le réseau interne comme base de contact

La prise de contact avec les habitants du bassin versant a été réalisée dans un premier temps en mobilisant le réseau interne du SMIVAL. La stimulation du réseau interne par les élus et l'équipe technique du SMIVAL a permis de réaliser 15 entretiens avec des familles. Le réseau personnel a permis de contacter 2 foyers. Les 3 autres prises de contact ont été réalisées par contact téléphonique et porte-à-porte. Les rencontres et la diffusion médiatique ont participé à un effet de bouche à oreille, facilitateur du porte-à-porte. La définition des terrains d'actions était en lien avec différents critères :

- La plus importante exposition de foyer : Labarthe-sur-Lèze.
- Le plus proche : Saint Sulpice.
- Par les élus, bouche-à-oreille : l'ensemble du bassin versant.
- Porte-à-porte : Saint Sulpice et Lézat-sur-Lèze.

1.5. Structure de l'entretien avec la famille

1.5.1 Outils pour la conduite des entretiens

Le SMIVAL organise avec la famille un rendez-vous pour la réalisation d'un entretien. Lors de l'entretien, les outils mobilisés par le SMIVAL sont :

- La trame d'entretien (annexe n°1)
- Le livret « Inondation, je me prépare en famille », (annexe n°2)
- Photo aérienne de la commune, carte IGN et carte routière,
- Un macaron de crue (Plus Hautes Eaux Connues),
- Plan de Prévention des Risques localisé, le zonage et le règlement,
- Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune,
- Une mire et sa lunette dans certains cas
- Une trousse (feutres, crayons, règle, ciseaux, colle, etc.),
- Documents de prévention des inondations déjà réalisés (Irma ; DSC ; DICRIM etc.).

1.5.2. La prise de connaissance et l'acte préparatoire

Les entretiens se décomposent en quatre phases. Dans un premier temps une prise de connaissance et un échange informel autour de la localisation de l'habitation dans la vallée et par rapport aux cours d'eau, la date d'emménagement, la connaissance des événements antérieure et l'expérience personnelle en matière d'inondation. Lorsque l'inondation a été vécue, un acte préparatoire était demandé aux participants : le placement d'un macaron de crue à hauteur de la crue de référence que les personnes avaient, en général le niveau de juin 2000. Si l'inondation n'a pas été vécue, la demande était d'imaginer un niveau d'eau dans la maison, avec rectification ou non. Ce premier temps est conclu par la proposition de continuer la démarche autour d'un livret pour la rédaction d'un « plan d'action ».

1.5.3. La formalisation du « plan d'action familiale »

Dans un deuxième temps, la présentation du livret permettait de décrire les 3 temps de celui-ci : la description des inondations, l'identification des enjeux humains et matériels puis le développement d'une stratégie et d'actions à mettre en œuvre. Le discours institutionnel repose sur l'importance de l'anticipation. Chaque étape du livret est remplie par les familles avec en assistance un technicien pour apporter des informations nécessaires à la compréhension du déroulement d'une inondation. Chaque question du livret a pour objectif de faire réfléchir les familles aux particularités locales de l'événement, mais aussi des

caractéristiques des enjeux. Le questionnaire interne au PFMS a pour objectif de récolter des informations permettant le diagnostic de vulnérabilité du foyer, par la famille. L'objectif étant que les familles réfléchissent à leur propre vulnérabilité et leurs moyens de préparation. Ce diagnostic se base sur :

- La connaissance de l'aléa en question,
- La perception du risque, et l'exposition,
- Les moyens d'informations et de communications autour du risque d'inondation,
- L'expérience des individus,
- Les dispositions à adopter des comportements de réduction de l'exposition.

La formalisation des conduites à tenir par les familles représente le cœur du livret : les familles doivent organiser des conduites à tenir en fonction de critères qu'elles-mêmes définissent en considération des informations étudiées.

1.5.4. La phase d'engagement

Suite à la rédaction du livret, les familles sont invitées à une mise en situation. Nous leur proposons de réfléchir aux actions et au temps pris pour les réaliser si le risque d'inondation était imminent. La mise en situation a pour objectif de réaliser « fictivement » des gestes et de prendre conscience du temps d'action. Cette action a pour but d'éviter la sidération lors de crue de la Lèze et ainsi d'assimiler des comportements d'adaptation.

2.6. *Verbatim* et retour des familles pour une évaluation

Durant l'entretien, la prise de note permet de noter un verbatim et des mots clés relevant de la vision de l'inondation et de la gestion de crise. La vision et le sentiment pourraient alors être étudiés en mobilisant la sémantique des termes utilisés.

La fin de l'entretien se termine par le passage d'un questionnaire d'évaluation (annexe n°3), anonyme ou non, permettant aux familles d'évaluer la démarche. Puis d'évaluer leur propre évolution entre l'avant et l'après l'entretien. Le questionnaire se divise en trois « thèmes » :

- 1 : Evaluation de la démarche : 3 questions
- 2 : Evaluation de l'impact de la démarche sur les « copings » : 3 questions
- 3 : Impact de la démarche sur l'acceptation du risque : 1 question

Les questions des thèmes 2 et 3 sont alors notées de « - 5 à +5 », « 0 » étant le statut de départ du foyer. « - 5 » représenterait une régression et à l'opposé : « +5 » serait une progression. Les données apportées par le questionnaire sont traitées en réalisant une moyenne pondérée. Les moyennes sont réalisées par commune. Ainsi qu'à l'échelle du bassin.

L'analyse des retours d'entretiens repose sur les travaux du CEPRI et la formalisation du processus d'adaptation via *le schéma de synthèse du processus d'adaptation comportementale et des paramètres l'influencent*. Les stades du changement sont analysés en mobilisant le modèle transthéorique de Prochaska et Di-Clemente, réalisé dans les années 70.

Résultats et interprétations

I. Les entretiens.

1.1. Un échantillon au profil vulnérable

Dans le cadre de la démarche, 20 familles ont été rencontrées :

Mois	Nombres	Pourcentage
Juin	3 foyers	15 %
Juillet	12 foyers	60 %
Aout	5 foyers	25 %
TOTAL	20 foyers	100 %

Le temps moyen passé avec elles est de 1 heure et 43 minutes, avec un minimum de 1 heure et un maximum de 2 heures 30 minutes. Tous les entretiens se sont réalisés chez les particuliers, dans le salon, le jardin ou sur les terrasses, en fonction des envies des personnes entretenues.

La structure par âge de l'échantillon permet de connaître la composition des foyers entretenus :

Âges	Nombres	%
+ 65 ans	15 personnes	31.9
50 - 64 ans	9 personnes	19.1
30 - 49 ans	12 personnes	25.5
18 - 29 ans	4 personnes	8.5
13 - 18 ans	1 personne	2.1
-13 ans	6 personnes	12.7
TOTAL	47 personnes	100 %

Dans notre échantillon, les foyers sont composés de 2.35 personnes en moyenne. Nous pouvons observer ici une surreprésentation (51 %) des personnes de plus de 50 ans dans notre échantillon. Une surreprésentation des plus de 50 ans, par rapport à la moyenne national qui est de 39 %. Ce que nous retrouvons dans la structure de la population par âges du bassin

versant. En admettant les enfants de moins de 13 ans et les personnes de plus de 65 ans comme les personnes les plus vulnérables, l'échantillon présente un taux de 44.5 % de personnes particulièrement vulnérables.

1.2. Une démarche bien accueillie

Pour la rencontre des foyers, les éléments facilitateurs étaient le réseau du SMIVAL. Notamment les personnes connues du SMIVAL, rencontrées précédemment et impliquées par exemple dans les réunions publiques. Celles-ci étaient prêtes à essayer la démarche. Pour une autre partie, le réseau des élus à était d'une bonne efficacité. Il a permis d'identifier des personnes et de rapidement rentrer en contact. Dans d'autres cas, des personnes défiantes ont refusé de participer à la démarche : *« Si c'est pour les inondations, ce n'est pas la peine... »*.



Niveau des eaux de la crue de Juin 2000 chez des particuliers
Dorian Louw

Certaines conversations ont permis d'identifier la force des « normes sociales » quant à l'acceptation du risque : *« Tout l'argent est mis dans les études, il n'y a pas de travail qui est fait... Je n'ai rien à dire... »*.

Cependant dans la plupart des cas, lorsque les rendez-vous ont été pris, l'accueil par les familles fut très positif. L'envie de communiquer sur les inondations était très présente. Cet engouement pour partager expérience et connaissance s'est avéré comme un facilitateur non anticipé dans la démarche.

1.3. Tentative d'analyse sémantique :

« La peur de la montée des eaux »



Nuage de mot du verbatim relevé

A partir des mots clés et du *verbatim* recueillis au cours des entretiens, l'utilisation d'un nuage de mot permet de faire ressortir les termes les plus souvent mobilisés par les personnes entretenu. Il permet de visualiser rapidement le champ lexical utilisé et ainsi d'interpréter la vision des habitants lorsqu'il s'agit de discuter de la problématique des inondations.

« La vague » est un substantif très utilisé pour caractériser l'inondation de 2000, celle-ci s'accompagne souvent de « on dit » autour de l'ouverture d'un lac de rétention à destination de l'agriculture : le lac de Mondély et de l'ouverture d'une

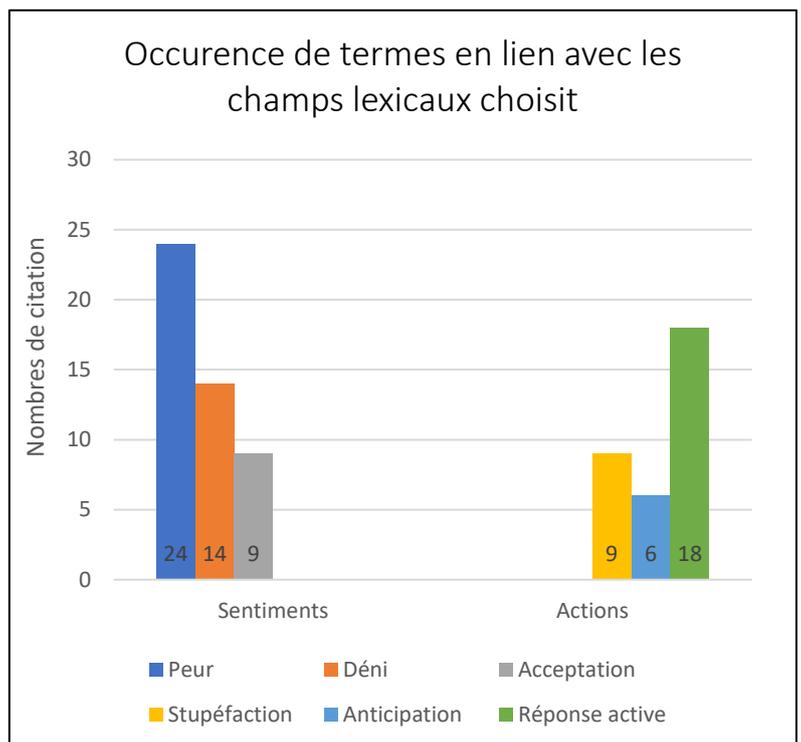
digue à Lagardelle. Ce qui permet parfois de répondre aux questions plus rapidement que les recherches. « La vague » serait donc le résultat d'une action humaine.

Cela étant dit, ce terme est entendu en amont comme en aval du bassin. Ce qui peut s'interpréter comme une difficulté pour les personnes d'imaginer qu'un « effet de vague » puisse être d'origine naturelle.

Dans notre cas, le champ lexical de « l'anxiété » est très présent. L'angoisse, le stress, le malaise, etc. sont des mots à l'occurrence élevée. En interprétant subjectivement les mots utilisés, nous pouvons construire un « contexte », une vision sociale de l'inondation.

Dans l'ensemble de l'échantillon, l'inondation est un événement plutôt craint et traumatisant. Même si l'aléa n'est pas perçu comme dangereux pour les vies humaines, les personnes restent vigilantes aux impacts que pourrait avoir une crue sur leur vie. Cependant le champ lexical de la « préparation » n'est que peu représenté. Il apparaît davantage en fin d'entretien.

Pour notre groupe, il s'avère que malgré le sentiment de peur, la stupéfaction comme action n'est que peu représentée. En effet les actions de protection actives (agir) sont les plus représentées. Les actions d'anticipation, c'est-à-dire la prise d'information et la planification sont des actions beaucoup moins mobilisées. La démarche se concentre d'ailleurs sur ses actions. Dans notre échantillon la peur ne ressort pas comme la cause de stupéfaction.



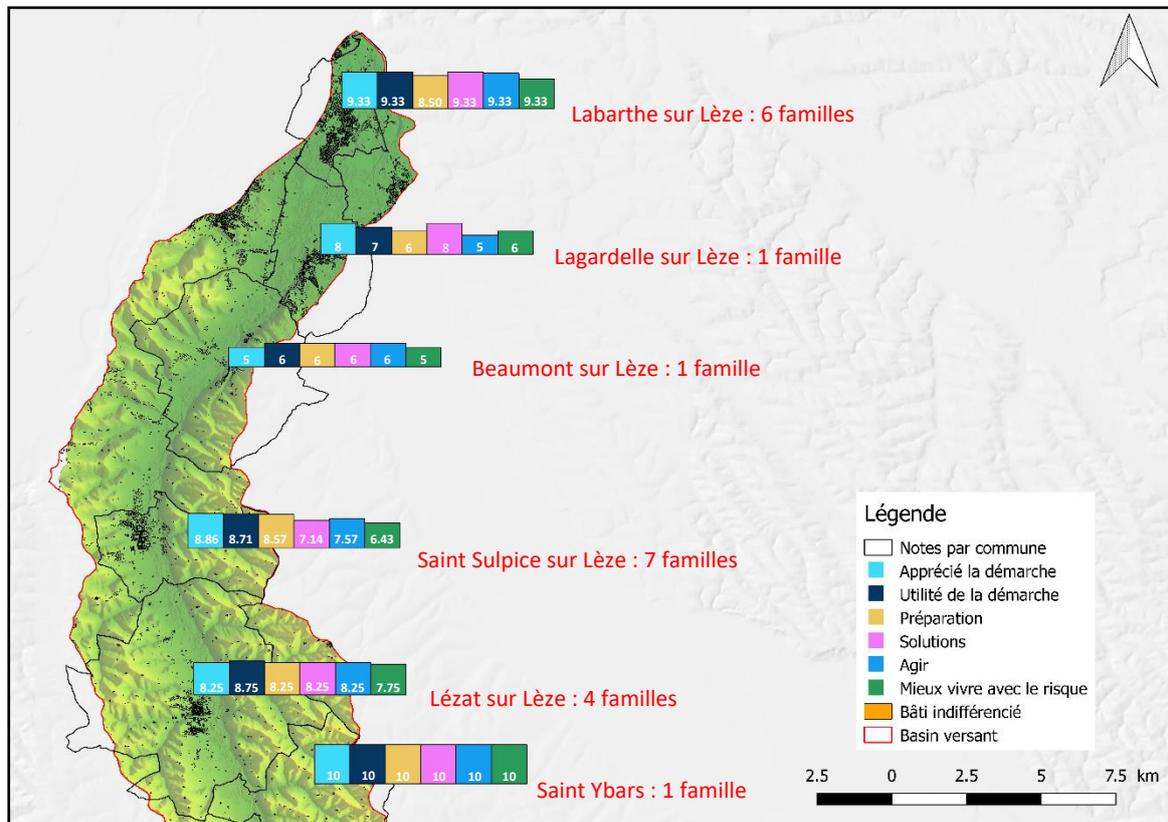
II. Évaluation de l'impact de la démarche

2.1. L'existence de déterminants territoriaux ?

Les moyennes par question du questionnaire sont réparties par localisation, soit par commune :

	Saint Ybars	Lézat sur Lèze	Saint Sulpice sur Lèze	Beaumont sur Lèze	Lagardelle sur Lèze	Labarthe sur Lèze
Apprécier la démarche.	10	8,25	8,86	5	8	9,33
Utilité de la démarche.	10	8,75	8,71	6	7	9,33
Meilleure préparation.	10	8,25	8,57	6,00	6,00	8,50
Trouver des solutions.	10	8,25	7,14	6,00	8,00	9,33
Agir pour améliorer la situation.	10	8,25	7,57	6,00	5,00	9,00
Mieux vivre avec le risque.	10	7,75	6,43	5,00	6,00	7,50
Nombre de famille	1	4	7	1	1	6

En observant les résultats du questionnaire, il n’y aurait pas de déterminisme territorial dans la préparation des familles face aux risques d’inondation. « Déterminisme » entendu comme la définition de R. BRUNET, R. FERRAS et H. THERY (les mots de la Géographie, dictionnaire critique ; Reclus, la documentation Française, 1992).



Moyenne des réponses au questionnaire par communes

Dorian Louw

Néanmoins, nous pouvons relever dans notre échantillon que la nature, ultra localisé, de l’aléa est un facteur qui parfois encourage la famille à se préparer. Un facteur, car il y a une attention particulière sur la nature du risque (inondation, coulée de boue, l’érosion, l’isolement et la superposition des risques), sa typologie (inondation fluviale ou torrentielle) ou bien encore son intensité (faible, forte, moyenne) pour comprendre le déroulement d’une crue. Les relevés topographiques, réalisés grâce à la lunette et sa mire, permettaient de mettre en évidence les écoulements et les chenaux de crues autour des foyers. À l’échelle de l’habitat, ces informations se révèlent nécessaires.

De plus, l’accès aux moyens qu’ils soient alimentaires ou de première nécessité sont inégalement réparti sur le territoire et parfois même en zone inondable. Ce qui pourrait participer sa vulnérabilité. L’éloignement des foyers familiaux des services alimentaires et de

premières nécessités ainsi que la praticabilité des routes en cas de crue permettraient d'évaluer la vulnérabilité d'un territoire au travers les possibilités des familles.

La diversité des spécificités locales se retrouver d'ailleurs dans les conduites à tenir, soit le plan d'action de la famille. Il pourrait alors exister un déterminant environnemental dans la préparation des familles aux risques d'inondation.

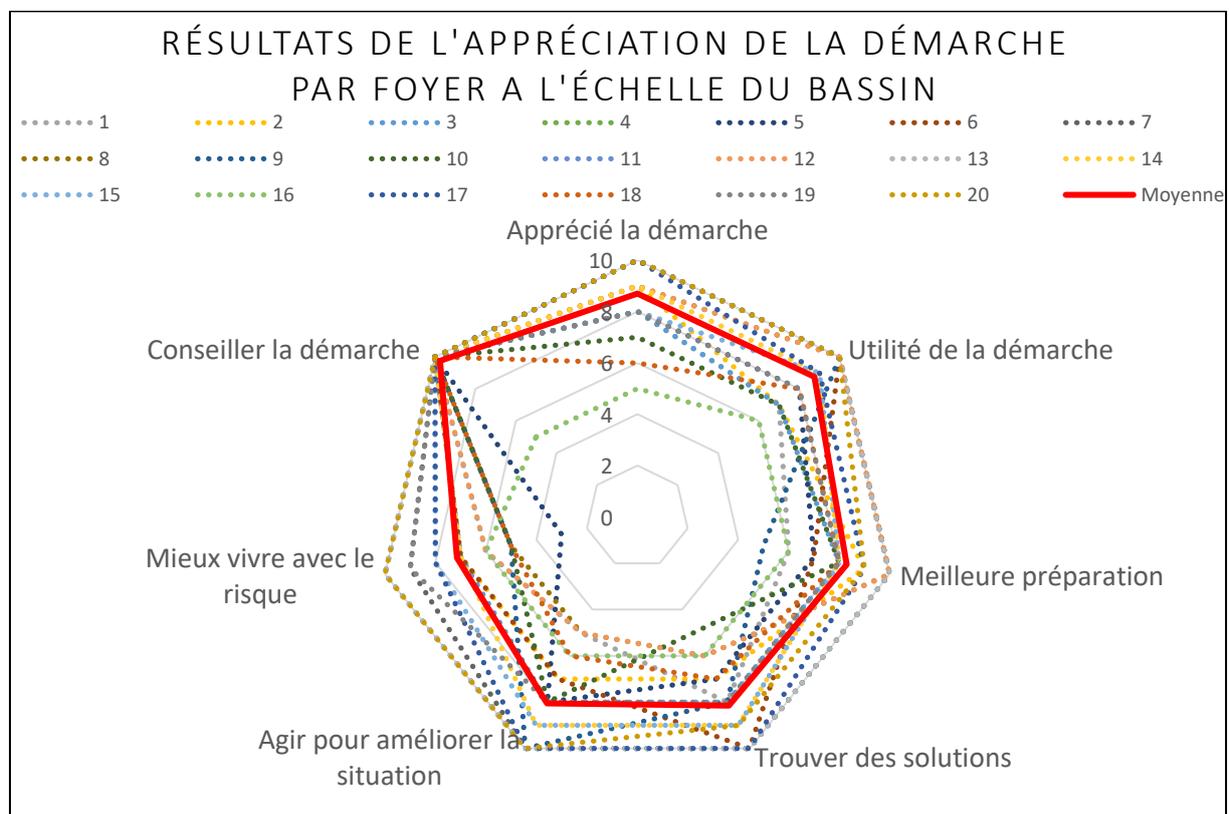
2.2. Un impact dans l'ensemble encourageant.

2.2.1. Les facteurs perturbants

Notons qu'un des premiers facteurs perturbateurs est que le questionnaire était le plus souvent réalisé à la suite de la démarche. Il aurait été plus intéressant de demander un retour de l'entretien après un temps de « repos ». La qualité du questionnaire peut être aussi prise en compte comme facteur perturbant. Il était nécessaire d'expliquer aux familles le fond des questions posées et de les inciter à répondre objectivement.

2.2.2. Une démarche appréciée et utile...

Les questions se sont vues attribuer des points pour l'analyse des retours par questionnaires (annexe n°3). Pour le traitement des notes récoltées, la réalisation d'une moyenne pondérée permet d'apprécier le retour des familles sur la démarche.



de la démarche sur l'acceptation du risque, nous proposons de croiser les questionnaires et l'observation sémantique. En utilisant comme support d'analyse *le schéma de synthèse du processus d'adaptation comportementale et des paramètres l'influençant* réalisée par le CEPRI.

En se concentrant sur des individus, il est alors question de mettre en lumière les freins et leviers dans le processus d'adaptation face au risque. Par extension l'acceptation de celui-ci. Nous proposons ici 3 familles anonymisées sous les noms respectifs de MARTIN, HENRY et DUPONT.

La famille MARTIN

- Habitant en bord de rivière, la famille MARTIN est composée d'un couple de deux personnes âgées. M. MARTIN est né et a grandi dans cette habitation. Le couple a vécu l'inondation de 2000, mais a aussi connaissance de celles de 1952, 1978 et 2018. M. MARTIN utilise, comme repère, une échelle limnimétrique posée à proximité. Et dispose d'une référence qu'il le nomme le « seuil critique ».
- La proximité du risque, ainsi que sa nature et son intensité sont des facteurs que M. MARTIN connaît bien. Ils favorisent le maintien de ses actions de prévention déjà mobilisées par le passé, ce qui provoquerait un effet de maintien de ses comportements.
- Son contexte familial place la famille MARTIN dans une totale acceptation du risque et ne délègue à aucun moment sa sécurité. D'ailleurs son rapport aux pouvoirs publics et aux autres usagers semble être conflictuel et repose sur des désaccords dans la gestion et l'aménagement de la rivière.

- Monsieur MARTIN a vécu de nombreux évènements, ce qui n'empêche pas une totale perception du risque personnel encouru. La perception du foyer dans sa propre capacité à faire face est élevée, même s'il admet ne pas être infailible : « c'est inné, mais on peut se tromper ». Mais cette assurance est un facteur d'acceptation important.

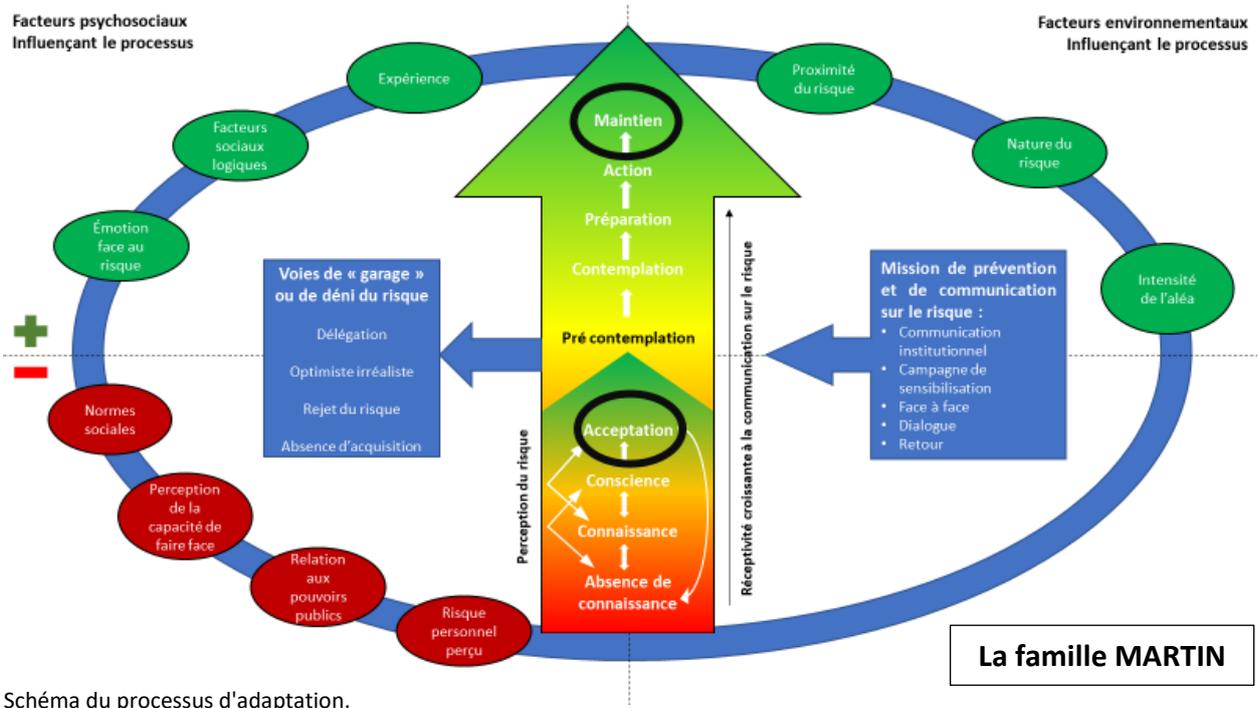


Schéma du processus d'adaptation.

La famille HENRY

- La famille HENRY vit depuis 7 ans en lotissement inondable, mais hors PPRi. La famille est composée de 2 adultes de 35 à 40 ans et de deux enfants de 3 et 5 ans. Elle n'a pas vécu l'inondation de 2000 et n'a aucune expérience de crue passée et de ce genre d'évènement. Lors de l'achat, elle n'avait pas de connaissance du risque et l'Information Acquéreur Propriétaire était peu claire sur le sujet.
- D'après les dires, l'eau serait rentrée dans la maison en 2000. Cependant la crue comme sujet de conversation dans les relations entre voisinages, personnes du coin et amis sur la commune ne favorise pas la connaissance du risque. Le facteur sociologique est important, l'absence de personnes ressources ne favorise pas la mémoire d'évènement.

- Le couple a pris connaissance et conscience du risque et cela se traduit par une volonté de se préparer, mais ne sait pas par où commencer. La proximité de la rivière a permis une meilleure prise en considération des discours de prévention. Cependant l'intensité de l'aléa reste un frein à l'engagement.
- Les normes sociales de maîtrise restent fortes et freinent l'acceptation du risque. Cependant l'émotion face aux informations développe la perception du risque pour les enfants. La relation de confiance du couple envers le SMIVAL encourage la famille à se préparer aux éventuelles inondations : la prise d'engagement dans l'achat de sac de sable semble être lancée, mais se pose la question de la réalisation.

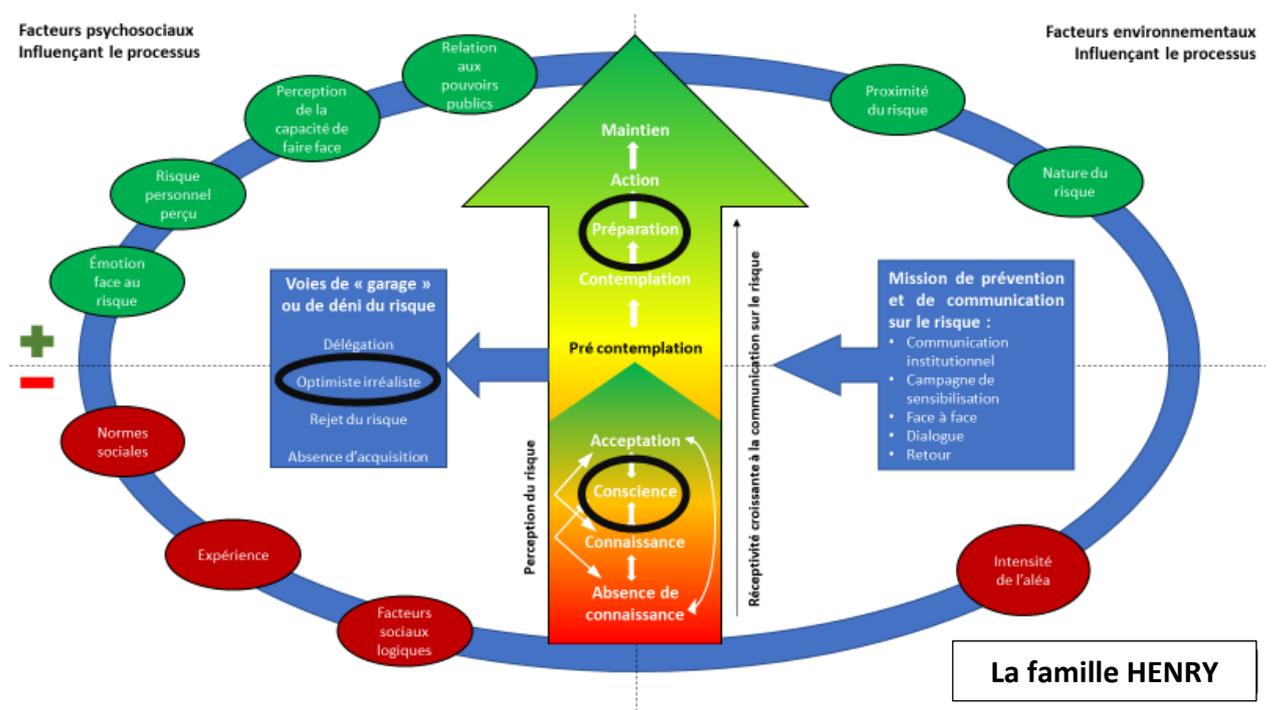


Schéma du processus d'adaptation.

La famille DUPONT

- La famille DUPONT vit depuis 2002 non loin de la Lèze sur de planes terres agricoles. Localisée en zone inondable, Mme DUPONT fut investie dans la vie communale. Elle est en pleine connaissance de l'aléa. Mais sa perception qui se base sur la faible occurrence du phénomène participe à un certain déni.
- La famille perçoit l'intensité de l'inondation comme plus « embêtante » que dangereuse, mais profite de cela pour s'organiser à résister, paradoxalement sans croire que cela va se produire.

- Sans avoir vécu la crue de 2000, la famille DUPONT ne se cache pas derrière des normes sociales visant à contraindre la rivière pour se protéger. Elle fait par ailleurs confiance dans l'information à l'instant t de la mairie de sa commune, car comme ailleurs « la vague, je m'y prépare ».
- La réalisation d'encoche pour batardeaux n'est pas acceptable en vue de la présence de brique comme montant de porte. La famille est en pleine conscience de vivre en zone à risque, mais les éléments et facteurs environnant favorise l'acceptabilité. Le « pour et le contre » a été pesé.

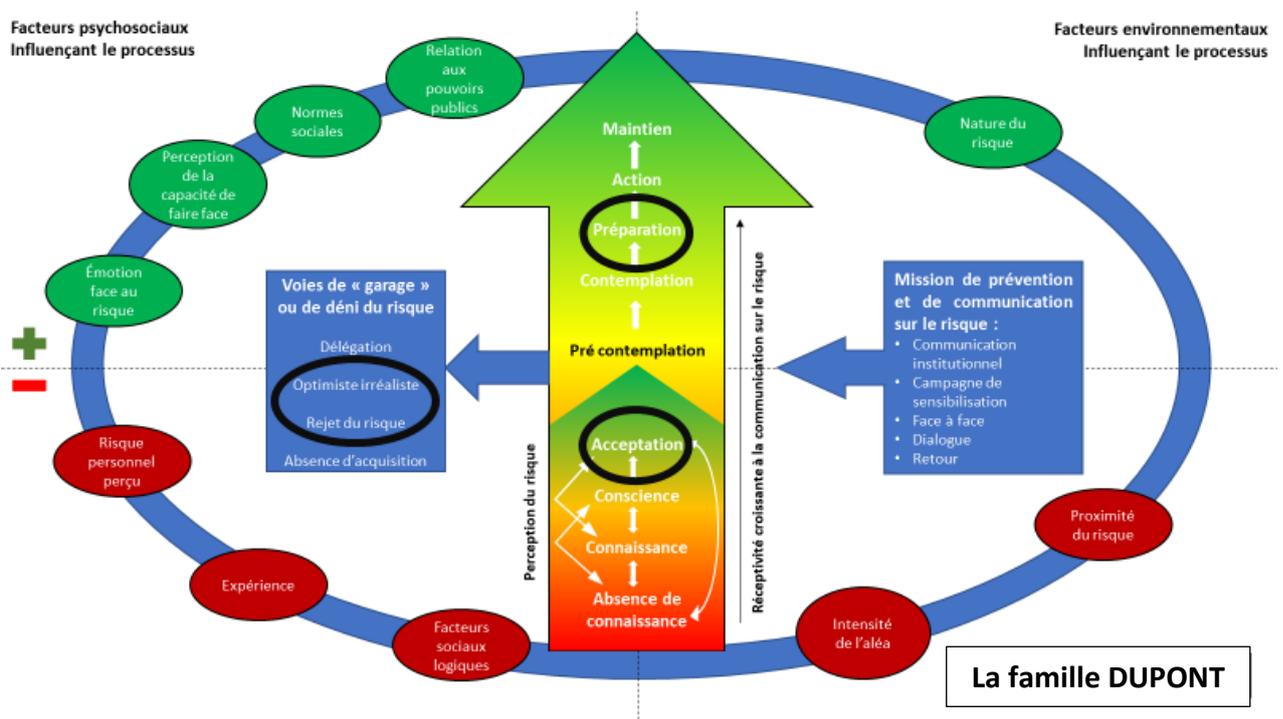


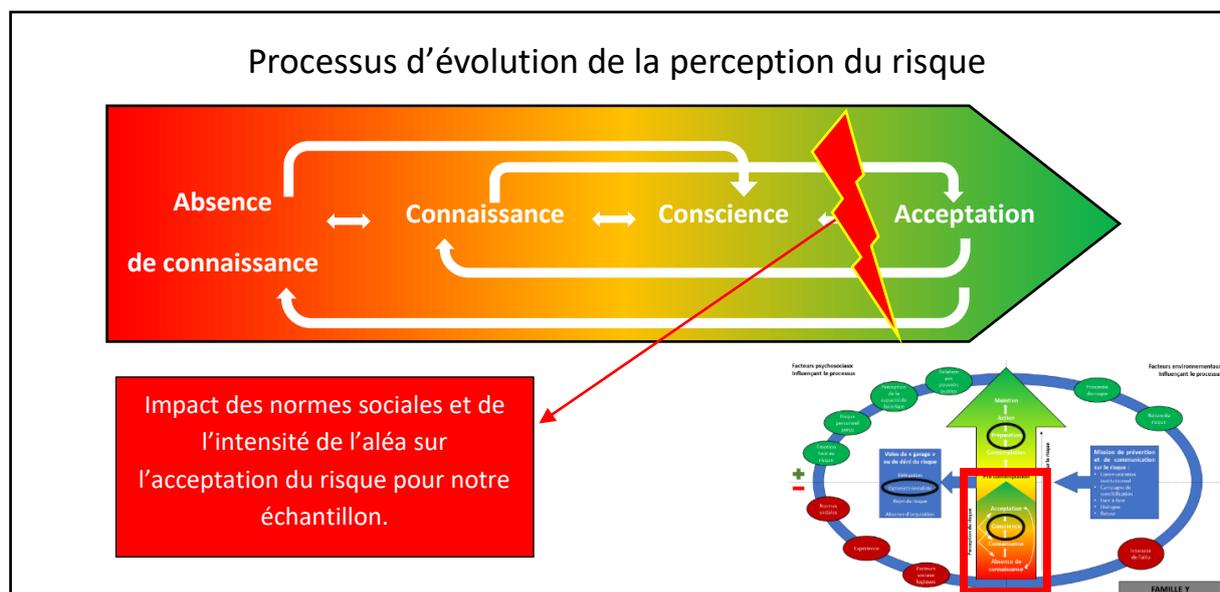
Schéma du processus d'adaptation.

Synthèse des freins et leviers dans le processus d'adaptation du risque chez les 3 familles

	Freins	Leviers
Famille MARTIN	<ul style="list-style-type: none"> - Défiance - Refus de communiquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience - Connaissance
Famille HENRY	<ul style="list-style-type: none"> - Normes sociales - Intensité de l'aléa 	<ul style="list-style-type: none"> - Conscientisation - Manque d'expérience
Famille DUPONT	<ul style="list-style-type: none"> - Occurrence du risque - Perception de l'intensité de l'aléa 	<ul style="list-style-type: none"> - Perception de la capacité à faire face - Relation aux services publics

2.3. L'acceptation individuelle du risque : Un processus complexe.

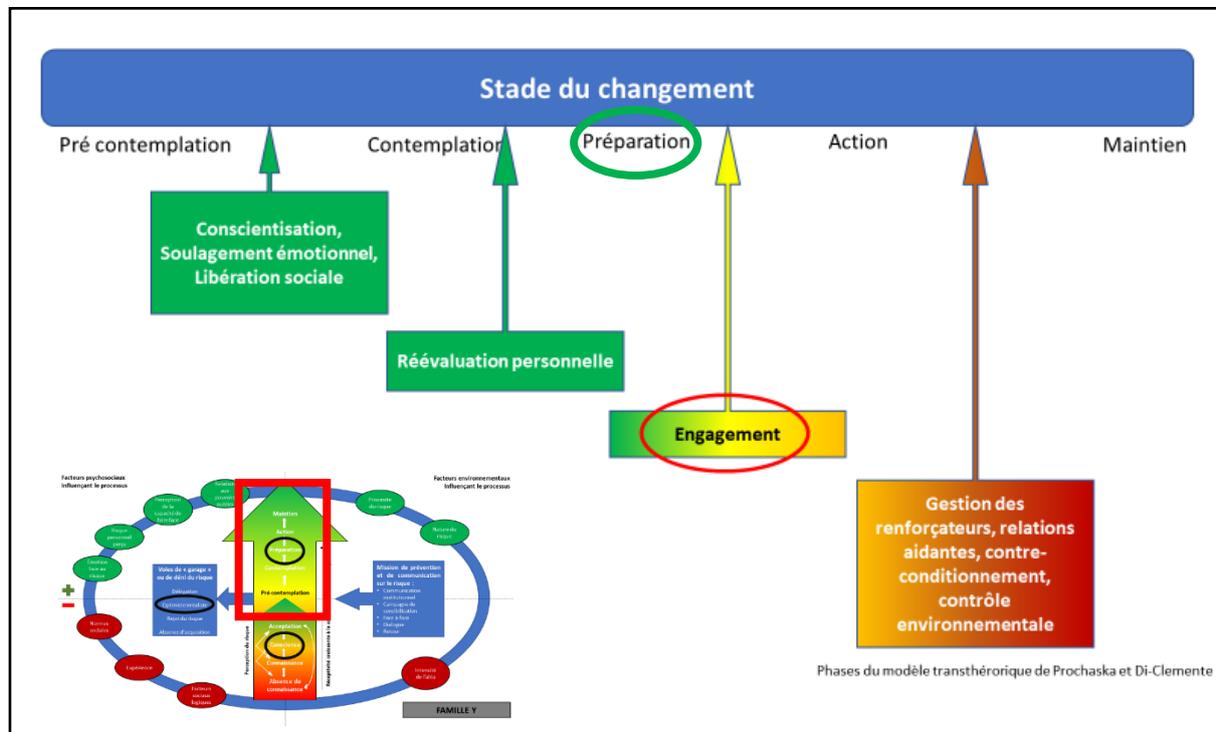
Suite à l'identification des freins et leviers, nous pouvons analyser l'acceptation du risque par un foyer en nous focalisant sur le processus en question. La démarche impacte la perception du risque par les habitants. Des injonctions, telles qu'« *on ne le savait pas* », « *maintenant on le sait* », reviennent régulièrement lors des entretiens. La prise de connaissance d'information relative aux déroulements d'une crue de la Lèze stimule l'acceptation du risque. Cependant, au cours des entretiens, des processus de déni s'opèrent (attente dans les ouvrages écrêteurs de crue) et rétrogradent la perception au niveau de la prise de conscience. Dans une grande majeure partie des entretiens, ce sentiment revient.



L'aléa en lui-même se poserait aussi comme un frein à l'acceptation. Son occurrence ne participe certes pas à sa mémoire, mais de plus, la perception de son intensité gênerait le processus des familles au stade de conscience. L'expérience des personnes serait alors primordiale dans le passage de la conscience à l'acceptation.

En mobilisant les phases du modèle transthéorique de Prochaska et Di-Clemente nous essayerons de décrypter les étapes du changement d'attitude d'une famille. Nous prendrons ici la Famille HENRY.

En observant le processus du changement, la famille HENRY a évolué jusqu'au stade de la préparation. Au cours de l'entretien, il a été observé que la famille avait en effet réalisé un travail de conscientisation allant jusqu'à la réévaluation personnelle. La prise d'engagement n'a pas été concrétisée, cependant la préparation à un potentiel évènement est devenue une préoccupation. Le risque désormais connu est plus ou moins perçu. Des stratégies de déni s'opèrent : la confiance dans les ouvrages, ou la rareté de l'évènement : « ...ça n'arrivera pas... ». Ce frein extrêmement fort s'apparente à une tendance générale. L'impossibilité de réaliser l'exercice pour raison familiale a compromis l'engagement dans un acte préparatoire.



2.3.1. Le problème de l'engagement

Durant l'entretien présenté, l'exercice n'avait pas pu être réalisé. Le passage de l'exercice permettant de concrétiser la phase d'engagement n'était que rarement possible. Cette problématique est commune à une grande majorité des familles rencontrées. Dans certains cas, la faible occurrence du risque justifiait le refus de l'exercice. Dans d'autres, il semblait difficile de proposer la réalisation d'un exercice dans le contexte : impératif, longueur de l'entretien, sentiment de déranger, etc. Des facteurs liés au sujet même : la cellule familiale complexifiait parfois le déroulement de l'entretien : enfant non intégré à la démarche, difficulté d'avoir l'engagement de la famille, etc. Dans l'ensemble des entretiens, il a été observé que la réalisation concrète de l'exercice était complexe.

La question est alors : « Dans notre cas, quels leviers mobiliser pour provoquer l'engagement et un changement d'attitude face au risque d'inondation ? ».

III. Critique de la démarche

3.1. Les plus.

Le format de l'entretien incluant un livret dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de prévention des inondations réalisée en face à face reposant sur le dialogue avec les familles est l'aspect le positif de la démarche. Suite à la prise de connaissance, même si la mise sur papiers des actions était parfois complexe (difficulté pour les familles de rédiger des actions concrètes), la partie de l'entretien « J'organise mes conduites à tenir », cœur du livret, fut très efficace pour la formalisation du plan d'action des familles et de plus très apprécié.

3.2. Les moins.

Lorsque nous comparaisons l'aspect théorique et le travail de terrain, la trame d'entretien ne se révèle pas des plus efficace. Il ressort un large décalage entre théorie et pratique notamment sur la question de « l'engagement ». L'exercice de mise en situation en est l'exemple concret. La question est peut alors que la charge de « travail » demandé aux familles était peut-être trop importante : identifier par un macaron le niveau de l'eau, acquérir des connaissances, réfléchir et s'engager dans la formalisation d'un plan, etc...

La qualité des relevés du *verbatim* et le faible nombre d'individu de notre échantillon (environ 1% des personnes vivant en zone inondable) ne permet pas de réaliser une analyse

sémantique correct pour comprendre la perception du risque d'inondation par les habitants. L'enregistrement audio des entretiens serait un plus.

3.3. Aller plus loin.

Pour améliorer la campagne, il aurait été intéressant de développer une stratégie plus efficace pour stimuler l'engagement des familles dans un exercice préparatoire. Par ailleurs il serait important d'améliorer la trame d'entretien ainsi que la prise de note pour réaliser une analyse sémantique plus juste et plus efficace. Notamment en évitant les biais et les questions inductives. De plus le nombre de vingt familles s'avère être insuffisant pour évaluer l'impact de la démarche sur la perception du risque et sur l'engagement.

Le discours de sensibilisation pourrait être porté par une vision plus stoïcienne pour permettre de favoriser l'acceptabilité du phénomène par les familles. Stoïcien dans le sens où il existe une distinction entre d'un côté les choses qui dépendent de nous et de l'autre les choses qui ne dépendent pas de notre volonté. Il serait donc intéressant de porter un discours sur le principe de détachement. Cet argument était d'ailleurs utilisé lors de « la synthèse de mon foyer » en deuxième page du livret.

Conclusion

La démarche répond, pour le SMIVAL, aux objectifs de communication sur le risque d'inondation. La campagne de sensibilisation reposant sur un entretien en face à face à vocation informative et préparatoire s'est avérée appropriée pour le territoire. Cependant son efficacité n'est démontrable que dans le temps. L'objectif d'engager les familles dans l'exercice n'a, lui, pas été validé. Ce qui nuance l'impact de la méthode sur la préparation des familles. Nous pouvons quand même affirmer que la démarche permet aux familles d'améliorer leurs préparations en développant de nouvelles stratégies d'anticipation. Le maintien n'est cependant pas assuré.

Les effets de la méthode sur la perception du risque sont faibles, mais probables. L'analyse de l'expérimentation sur la perception du risque montre que la démarche permet aux familles de mieux l'appréhender. En le matérialisant, celles-ci prendraient conscience de l'intérêt de se préparer à l'inondation. Le sentiment de peur reste malgré tout présent. Mais ce sentiment aurait un effet ambivalent, il pourrait être un frein comme un levier dans la volonté de développer une stratégie d'action. Néanmoins, les familles adhèrent, dans l'ensemble, à l'idée de s'adapter aux facteurs climatologiques et de leur impact sur les crues de la Lèze. La démarche, intégrée au contexte environnemental global, impacte la perception du risque des familles.

L'acceptation partielle permettrait de réfléchir à des stratégies d'adaptation. Les conversations en entretien montrent que certaines des stratégies de sécurisation bâtementaire seraient appréciées (surélévation des habitations, clapet anti-retour, haie brise crue, etc.). L'acceptation du risque met en évidence une volonté de s'adapter en optant pour des mesures d'anticipation. En effet la demande de moyens d'informations en temps réel est forte. L'information est jugée primordiale par les habitants : la vitesse de déplacement de la lame d'eau était la donnée la plus demandée. C'est elle qui permet à la famille de définir sa « fenêtre d'action ».

Mais existe-t-il une réelle volonté d'acceptation de la part des familles ? La mise en lumière du lien entre acceptation et adaptation, place l'engagement comme processus majeur. Les entretiens révèlent que le cadre culturel modèle la perception du risque et sa gestion. L'attente des populations dans des ouvrages de protection collective est forte. Et représente

un des freins importants à l'engagement des familles dans des actes de prévention. Collectivement il semblerait exister une délégation de responsabilité vers les services publics.

Paradoxalement, l'envie d'agir des personnes est forte et la démarche fait écho à cette volonté émanant de la majorité des familles rencontrées. La proposition d'intégrer des familles relais, ayant réalisé la démarche, aux exercices du Plan Communale de Sauvegarde permettrait de motiver la préparation par la mise en situation, mais aussi d'intégrer la réduction de vulnérabilité individuelle aux démarches collectives.

Bibliographie

- S. BECERRA, A. PELTIER, J-M. ANTOINE, D. LABAT, J. CHORDA, O. RIBOLZI, F. DAUPRAS et D. DARTUS, *Comprendre les comportements face à un risque modéré d'inondation. Etude de cas dans le périurbain toulousain (Sud-Ouest de la France)*. Hydrological Sciences Journal, Taylor, Francis, 2013, vol. 58, pp 945-965.
- S. BECERRA, A. PELTIER. *L'information préventive pour réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation, élaboration et efficacité d'une réponse sociale. Le changement climatique. Du métarisque à la méta-gouvernance*, Lavoisier, pp.35-53, 2011, Sciences du risque et du danger.
- S. BAGGIO ET M-L. ROUQUETTE, *la représentation sociale de l'inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu*, Groupe d'études de psychologie | « Bulletin de psychologie » 2006/1 Numéro 481 | pages 103 à 117.
- F. GIRANDOLA ET R-V. JOULE, *la communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives*, NecPlus | « L'Année psychologique » 2012/1 Vol. 112 | pages 115 à 143.
- J. GUILLEMOT, E. MAYRAND, J. GILLET et M. AUBE, *La perception du risque et l'engagement dans des stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans deux communautés côtières de la péninsule acadienne*, VertigO, volume 14, numéro 2, septembre 2014.
- D. GOUTX, *rôle des individus dans la prévention des risques d'inondation et la gestion de crise*. Daniel Thevenot. 23èmes Journées Scientifiques de l'Environnement - Risques environnementaux : détecter, comprendre, s'adapter, Jan 2012, Créteil, France. JSE-2012 (13), 2012, Journées Scientifiques de l'Environnement. <hal-00675494>.
- A. PELTIER, M. VIDAL, S. BECERRA, *La mise en ligne des informations liées aux risques : véritable outil de prévention ou alibi ? (...)*
- P. O'NEILL, *Developing risk communication model to encourage community safety from natural hazards*. STATE EMERGENCY SERVICE, 2004.
- K. WEISS, L. COLBEAU-JUSTIN, A. LAURENT, K. CHAHRAOUI et B. DE VANSSAY, *Aspects psychosociaux des stratégies de coping face à une inondation : soutien social, comparaison sociale, rumeur*, Revue Québécoise de psychologie, 2008, 29(1), 1-25.
- P. RATEAU et K. WEISS, *Psychologie sociale appliquée à l'environnement*. Pratiques Psychologique, Elsevier Masson, 2011, 17 (3), pp 213-218.
- K. WEISS, E. MICHEL-GUILLOU et O. NAVARRO-CARRASCAL, *Psychologie sociale et psychologie environnementale : confrontations et complémentarités*, chapitre 3 p. 87-112,
- F. BENITEZ et M. REGHEZZA, *Les capacités à faire face ou comment repenser la résilience des individus*, VertigO – la revue électronique en science de l'environnement, Hors-série 30 mai 2018.

K. WEISS, F. GIRANDOLA et L. COLBEAU-JUSTIN, *Les comportements de protection face au risque naturel : de la résistance à l'engagement*, Société française de psychologie, publié par Elsevier Masson SAS, 2010.

R-V. JOULE ET J-L. BEAUVOIS, *La soumission librement consentie*, Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, Editions Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

M. KRASKOWSKI, *Méthodologie pour mesurer l'efficacité des stratégies locales de gestion du risque inondation et mener des actions correctives efficaces*, Préfecture de l'Oise, Chef du Service interministériel de défense et de protection civiles, ENSOSP, 2017.

B. SAJALOLI, S. SERVAIN-COURANT, S. DOURNEL ET D. ANDRIEU, *L'inscription paysagère du risque d'inondation dans les politiques urbaines des agglomérations ligériennes, proposition d'un marqueur de résilience spatiale*, Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 51 / 3-4 | 2011, mis en ligne le 28 août 2012.

V. JOUSSEAUME, J. LANDREIN ET D. MERCIER, *La vulnérabilité des hommes et des habitations face au risque d'inondation dans le Val nantais (1841-2003)*, Norois [En ligne], 192 | 2004/3, mis en ligne le 20 août 2008.

M. AMALRIC, B. ANSELME, N. BECU, E. DELAY, N. MARILLEAU, C. PIGNON ET F. ROUSSEAU, *Sensibiliser au risque de submersion marine par le jeu ou faut-il qu'un jeu soit spatialement réaliste pour être efficace ?*, Sciences du jeu [En ligne], 8 | 2017, mis en ligne le 27 décembre 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sdj/859> ; DOI : 10.4000/sdj.859.

CETE MEDITERRANEE DEPARTEMENT RISQUES EAU CONSTRUCTIONS / SERVICE VULNERABILITE GESTION DE CRISE, *Diagnostic de vulnérabilité des territoires aux inondations, Guide méthodologique DGALN / CETE Méditerranée*, 2012.

SECRETARIAT DU CONSORTIUM PROVENTION, *outils d'intégration de la réduction des risques de catastrophes Analyse de vulnérabilité et de capacités*, 2007.

E. BARTHELIER, A. MASSON et A. BILLAUDET, *Réalisation de 13 diagnostics de vulnérabilité d'entreprises de la nièvre exposées au risque d'inondation de la Loire et de ses affluents*, PUBLICATIONS DE MONTPELLIER III université Paul-Valéry, 2006.

J. LECLERCS-PAULISSEN, *Une dérivée de la sémantique quantitative : l'analyse de contenu*. In : Equivalences, 3^e année n°3, 1972, pp 19-26.

Le CEPRI, *Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation, comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement*, les guides du CEPRI, 2013.

Le CEPRI, *Le territoire et ses réseaux technique face au risque d'inondation*, les publications du CEPRI, mars 2016.

CEPRI, *Evaluation des dispositifs réglementaires sur le risque inondation et la sensibilisation, Quelle information préventive pour des populations aux comportements adaptés ?* Annexe au rapport, résultats des enquêtes menées à Arles et Orléans.

Annexes

Annexe n° 1 : Trame d'entretien :

TRAME D'ENTRETIEN.

SUPPORT :

- Livret « Inondation, je me prépare en famille »
- Carte IGN localisée
- Carte et règlement PPRI
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Macaron de crue

Les plus :

- Géomètre (mire + lunette)
- Livre « mémoire de Lèze »
- Chronomètre
- ...

Questions	Guides	Observations
INTRODUCTION		Durée : 10'
Salutation et politesse...		
Je viens pour discuter avec vous des crues de la Lèze , vous avez quelques instants à m'accorder ?		
Depuis quand vivez-vous dans la vallée ?	Si 'nouveau habitant' → Est-ce que vous êtes au courant des risques (naturels) dans la vallée ? lesquels ?	
Avez-vous vécu une ou des inondations ?	Si oui → Comment l'avez-vous vécu ? Si non → Est-ce que l'on vous en a déjà parlé ? est-ce que c'est quelque chose que vous redouter ? pas spécialement ? pas du tout ? jamais posé la question ?	

Est-ce que vous êtes intéressé pour continuer à en discuter ? Vous êtes libre de refuser comme d' accepter . Présentation de la démarche plus en détail.	Si oui → Passage à l'exercice préparatoire : l'amorce Si non → informer sur la démarche et insertion d'un 'leurre' ('gain de participation = matériel, expertise, gratuité de la démarche, reconnaissance sociale, etc.) → La démarche se réalise en 3 temps : un petit exercice , un livret et un questionnaire pour que vous évaluez la démarche	
AMORCE : 1^{ER} ACTE PREPARATOIRE ET PLACEMENT DU LEURRE		Durée : 20'
D'après vous, le niveau de l'eau peut monter jusqu'à quel niveau ? Est-ce que vous pouvez placer ce repère à la hauteur de la plus haute crue connue ?	→ Rectification ou acceptation du niveau, discussion sur le niveau de la crue de 2000 et de 1875. De l'aléa et de sa difficulté à prévoir . Rappel de l' intérêt d'être préparé . L'exemple de la crue extrême .	
Exemple de contrepartie : « Pour vous remercier de votre participation à l'exercice , nous pouvons à la fin de notre entrevue vous proposer un sac étanche , style kayak, et pourquoi pas faire apparaître votre témoignage anonymement, ou pas, dans le compte rendu du SMIVAL comme « famille volontaire ». Vous êtes libre de ne prendre que le sac ou pas, etc... »		
Est-ce que vous êtes intéressé de réaliser votre Plan Familial de Mise en Sureté ? Celui-ci comprend un description de l'inondation , une identification de votre exposition et la rédaction de votre plan d'action .	Si oui → Phase suivante Si non → Fin de l'entretien	
REMPLISSAGE DU LIVRET PFMS (1 exemplaire en plus pour suivre)		Durée : 40'
Présentation du livret	→ 3 temps : - Décrire les inondations o Analyser l'aléa, (intensité, occurrence, etc.) - Identifier les enjeux exposés humain et matériel o Description de l'exposition de l'habitation ▪ Identification des vulnérabilités	

	- Développer les actions à mettre en œuvre o Accompagner à la rédaction des critères de mise en action	
Qu'est-ce qu'il vous manque d'après vous ?	Prise de note.	
SI POSSIBILITE : exercice de mise ne situation		Durée : 15'
Discours : L'anticipation fait partie de la vie de tous les jours pour n'importe quelle raison : la famille, les enfants, le travail, etc. L'inondation est un évènement ('banal') de la vie quotidienne pour un territoire sujet aux crues.		
Que feriez-vous s'il y avait aujourd'hui une inondation ? Nous imaginons une crue extrême. Vous avez 3 minutes pour préparer vos affaires. Que faites-vous ? Prêt ? TOP départ... Vous avez le choix de mimer les gestes ou de faire une vraie simulation.	UTILISATION DE LA TRAME D'EXERCICE → Si je sais quoi faire => → Si non / NSP => → Discussion autour de l'exercice : Les difficultés, les facilités. Qu'est ce qui est bien, qu'est ce qui l'est moins et qu'est-ce qu'il faut améliorer ? → Qu'est-ce qu'il vous manque d'après vous ?	
QUESTIONNAIRE DE « SATISFACTION »		Durée : 5'
CONCLUSION ET REMERCIEMENT		Durée : 5'

Annexe n° 2 : Livret

Annexe n° 3 : Questionnaire de satisfaction

Questionnaire

Votre avis compte pour nous, il permet d'évaluer et d'améliorer la démarche.
Les réponses peuvent être notées de 0 à 10 ou de ; -5 : moins bien ; +5 mieux

Questions	Réponses	Remarques
Comment avez-vous, de 0 à 10, apprécié la démarche ?	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Toujours de 0 à 10, la trouvez-vous utile ?	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Avez-vous le sentiment d'être mieux préparé aux éventuelles inondations ? – 5 à +5 ?	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5 <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Pensez-vous que la démarche vous permettrait de trouver des solutions de prévention ?	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5 <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Pensez-vous pouvoir agir plus efficacement pour améliorer la situation en cas d'inondation ?	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5 <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
La démarche vous permet-elle de mieux vivre avec le risque d'inondation ?	-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5 <input type="radio"/> <input type="radio"/>	
Conseillerez-vous à des amis, familles, voisins, ou autres de faire la démarche ?	Oui / ne sais pas / non	
Quelles seraient vos questions à propos de la prévention et la gestion des inondations ?		

Pour nous permettre de vous recontacter (informations facultatives)

Prénom(s) : Nom(s) :

Adresse :

Téléphone :

[Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant que vous pouvez exercer auprès du SMIVIC, place de l'Hôtel de Ville 33800 Saint-Jules-sur-Garonne.](#)

Signature :